1974

World Population Year

LA POPULATION DU MAROC

C. I. C. R. E. D. Series

LA POPULATION DU MAROC

I.N.S.E.A. B.P. 406

RABAT (MAROC)

LA POPULATION DU MAROC

ERRATA

La page I2 est mal placée, elle devrait figurer immédiatement après la page 42.

Page 3I ; dernière phrase, lire : le tableau (3.4) nous donne...

Tableau (3.4)

		Milieu urbain	Milieu rural
FIANCES	H	28 ans	24 ans
	F	22 ans	I9 ans
MARIES	H	44 ans	45 ans
	F	40 ans	35 ans
VEUFS	H	60 ans	64 ans
	F	58 ans	62 ans
DIVORCES	H	44 ans	42 ans
	F	40 ans	40 ans

- Page 49, 3e ligne, lire : le tableau (4.I)...

- Page 53, I4e ligne, lire : cité gigantesque par tous ses aspects, avec une population de plus d'un million et demi.

- Page 55, IOe ligne, lire : un solde entre le croît supposé naturel... et non pas le "coût"...

- Page 73, Ière ligne, lire : ainsi qu'il ressort du tableau (5.3)...

- Le tableau (5.3) figure à la page 74.

S O M M A I R E

Préface

Chapitre Ier : L'accroissement démographique..... p.3

- L'accroissement démographique dans le passé... p.3

- Evolution de la population du Maroc entre I935 et I960..... p.8

- L'accroissement de la population marocaine entre I960 et I97I..... p.I0

Chapitre II : Eléments de l'accroissement démographique. p.I3

- La natalité..... p.I3

- La mortalité..... p.I6

- La fécondité par âge..... p.I9

- Les migrations internationales..... p.2I

Chapitre III : La composition de la population..... p.23

- Composition de la population selon l'âge et le sexe..... p.23

- Effectifs des femmes en âge de procréer..... p.29

- Personnes âgées..... p.30

- Ménages et familles..... p.32

- Composition ethnique et religieuse..... p.34
- Instruction..... p.34
- Scolarisation et niveau d'instruction de la population du Maroc..... p.4I

Chapitre IV :

- Répartition régionale de la population..... p.43
- Répartition de la population entre le milieu rural et le milieu urbain..... p.49
- Urbanisation et migrations internes..... p.5I
- Evolution de la population urbaine..... p.5I
- La multiplication des agglomérations urbaines p.53
- La population rurale..... p.56

Chapitre V : la population active..... p.60
- Population active selon le sexe et l'âge..... p.6I
- Profession et branche d'activité économique.. p.66
- Les professions en milieu urbain..... p.67
- Le sexe féminin..... p.69
- Les professions en milieu rural..... p.70
- La population active selon la branche d'activité..... p.73

LA POPULATION DU MAROC

ERRATA

La page I2 est mal placée, elle devrait figurer immédiatement après la page 42.

Page 3I ; dernière phrase, lire : le tableau (3.4) nous donne...

Tableau (3.4)

		Milieu urbain	Milieu rural
FIANCES	H	28 ans	24 ans
	F	22 ans	I9 ans
MARIES	H	44 ans	45 ans
	F	40 ans	35 ans
VEUFS	H	60 ans	64 ans
	F	58 ans	62 ans
DIVORCES	H	44 ans	42 ans
	F	40 ans	40 ans

- Page 49, 3e ligne, lire : le tableau (4.I)...

- Page 53, I4e ligne, lire : cité gigantesque par tous ses aspects, avec une population de plus d'un million et demi.

- Page 55, IOe ligne, lire : un solde entre le croît supposé naturel... et non pas le "coût"...

- Page 73, Ière ligne, lire : ainsi qu'il ressort du tableau (5.3)...

- Le tableau (5.3) figure à la page 74.

- La population active selon la situation dans la profession..... p.76

Chapitre VI :

- Les perspectives démographiques..... p.78

- Age et sexe, groupes fonctionnels..... p.8I

- La population d'âge pré-scolaire..... p.84

- Les enfants d'âge scolaire..... p.85

Chapitre VII : Les répercussions de l'explosion démographique..... p.88

- Les implications socio-économiques de l'accroissement démographique..... p.88

- Urbanisation et évolution démographique..... p.89

- Scolarisation et accroissement de la population..... p.92

- Les implications de l'accroissement des effectifs d'enfants d'âge pré-scolaire..... p.95

- La population d'âge scolaire ne fréquentant pas l'école..... p.96

- L'accroissement de la population et l'emploi. p.97

- Politique démographique..... p.98

- Annexes..... p.I02

- Sommaire..... p.I03

P R E F A C E

L'Organisation des Nations-Unies a proclamé, il y a trois ans, l'année 1974, année mondiale de la population. Ainsi fut concrétisée la volonté de susciter une prise de conscience du rôle essentiel que joue le facteur démographique dans l'évolution des sociétés contemporaines. Cet effort de réflexion sera couronné par la conférence du mois d'août prochain, à BUCAREST, où les 135 pays-membres de l'O.N.U. participeront à la plus grande confrontation qui ait jamais eu lieu sur les problèmes de population.

Pour les besoins de cette conférence, il fut décidé la publication d'une série de monographies nationales rédigées selon un même schéma. Cette tâche fut confiée au Comité international de coordination des recherches nationales en démographie (C.I.C.R.E.D.)

Monsieur Jean Bourgeois PICHAT, Président du C.I.C.R.E.D. a contacté l'Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée (I.N.S.E.A) pour lui proposer la préparation de la monographie sur la population du Maroc.

Un enseignant de l'I.N.S.E.A. M. BADDOU Tajeddine fut chargé de cette tâche et s'est conformé, autant que faire se peut, aux critères imposés par le C.I.C.R.E.D.

Aussi, cette monographie, n'est qu'une présentation d'une somme de documentations officielles déjà existantes, telles que les résultats des recensements et de différentes enquêtes. Nous osons cependant espérer contribuer par cette modeste publication à l'effort de réflexion auquel nous incite aujourd'hui l'Organisation des Nations-Unies.

Le Directeur de l'Institut
National de Statistique
et d'Economie Appliquée

Chaouki BENAZZOU

I- L'ACCROISSEMENT DEMCGRAPHIQUE

L'accroissement démographique dans le passé

Le démographe contemporain, fort de la rigueur acquise par sa discipline, ne peut que douter des estimations du nombre des habitants du Maroc que lui proposent et l'historiographie ancienne d'une part et le "comptage au juger" des visiteurs étrangers de l'autre. Il serait donc bien hasardeux de conjecturer ici sur l'accroissement de la population du Maroc au cours des siècles passés, en ajoutant foi aux seules évaluations, d'ailleurs contradictoires de la littérature, qu'elle soit arabe ou étrangère.

Aussi nous semble-t-il plus prudent de ne nous intéresser à la population marocaine qu'à partir du moment où elle fut l'objet de dénombrements et de recensements scientifiquement satisfaisant.

Entre I9I2 et I956, le Maroc fut divisé en trois zones juridiquement distinctes : la zone Nord qui se composait des provinces d'Al Hoceima, de Nador et de Tétouan fut administrée par l'Espagne, Tanger fut mise sous administration internationale, alors que le reste du pays qui formait la zone Sud était sous protectorat français.

Les enclaves de Tarfaya et d'Ifni étaient gouvernées par l'Espagne.

Cette hétérogénéité administrative ne permit donc pas aux autorités françaises et espagnoles de procéder à des opérations de recensement ayant lieu à une même date de référence et visant la même couverture géographique.

Ce n'est qu'en I92I que l'on assista au premier dénombrement partiel de la population au Maroc. Cette opération n'intéressa que la zone Sud, sous protectorat français.

L'inexpérience de l'administration en place, voire son ignorance de la société marocaine, rendent les résultats de cette opération peu crédibles. Il faut en outre se rappeler qu'à cette période plusieurs régions échappaient encore au contrôle de l'administration du protectorat.

Cinq années plus tard, le 7 mars I926, fut entrepris le deuxième dénombrement de l'ex-zone Sud. Quoique de qualité meilleure que le premier il ne souffre pas moins des mêmes déficiences. Il en ressortit que la région sous administration française abritait quelque cinq millions d'habitants, dont un peu plus de cent mille étrangers compte non tenu des militaires.

En I93I, un autre dénombrement eut lieu en zone Sud qui, contrairement aux précédents, fut décidé par un texte légal. L'administration du protectorat se montra à cette occasion plus expérimentée et sa tâche fut grandement facilitée par la "pacification" presque totale du Maroc.

Toutefois, l'opération reste à bien des égards discutable bien qu'elle permit pour la première fois le comptage de l'ensemble de la population (militaire compris) et la répartition de la population marocaine musulmane selon l'âge et le sexe. En I92I et I926 l'on ne distingua les autochtones qu'entre enfants, adultes et vieillards.

A la faveur de ce dénombrement, il a été établi que l'ex-zone Sud comptait quelque cinq millions et demi d'habitants dont I72.48I étrangers.

Il fallut attendre I936 pour que l'appareil administratif du protectorat français soit parachevé, et, qu'il puisse réaliser un dénombrement exhaustif de la population du territoire sous son autorité. Cette opération présente à bien des égards, des progrès par rapport aux précédentes.

Il est d'ailleurs unanimement admis que ses résultats sont les seuls dignes de foi. Aussi n'avions-nous parlé des autres qu'à titre indicatif.

La périodicité quinquennale des dénombrements fut rompue par la seconde guerre mondiale.

Il n'y eut donc pas d'opération de ce genre en I94I. Aussi a-t-on tenté au lendemain des hostilités, d'évaluer la population à partir des cartes de ravitaillement.

Il va sans dire que l'entreprise se solda par un gonflement exagéré de la population du Maroc en I947 (8.6I7.400 habitants).

En toute rigueur, l'ex-zone Sud du Maroc, ne connut son premier recensement qu'en I95I - I952. Contrairement aux opérations antérieures qui furent de simples dénombrements, elle visa à cerner de près la situation démographique du pays. A la faveur de ce recensement, il fut établi que la région sous domination française abritait 7.998.304 habitants, dont 357.038 étrangers.

(Ce qui révèle, si besoin est, l'ampleur du gonflement des effectifs de la population lors du dénombrement effectué à partir des cartes de rationnement en I947). Il permit l'élaboration de tableaux en vue de la première analyse de structure de la population selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial et la profession.

En ex-zone Nord, à Tarfaya et à Ifni, il y eut trois opérations de dénombrement en I930, I935 et I940 et un recensement en I950. Ce dernier fut réalisé le premier octobre I95I avec référence au 3I décembre I950, ce qui rendit et l'éxécution et l'exploitation de l'opération fort délicates.

Tableau : I.I

POPULATION DU MAROC D'APRES LES DIFFERENTS RECENSEMENTS

(récapitulation des résultats bruts des différents dénombrements et recensements qui ont eu lieu au Maroc)

EX-ZONE SUD (non compris Tarfaya)	ENSEMBLE	MAROCAINS			ETRANGERS
		Total	Musulmans	Israélites	
I92I					
Civils (I).....	3.533.786	3.453.I2I	3.37I.806	8I.3I5	80.665
I926					
Civils (I).....	4.894.I46	4.789.434	4.68I.882	I07.552	I04.7I2
Militaires (dénombrés à part).....	39.47I				39.47I
	5.404.860	5.I92.328	5.067.743	I24.585	2I2.532
I936					
Civils.....	6.245.222	6.042.628	5.880.686	I6I.942	202.594
Militaires.....	53.306	23.209	23.209		29.997
	6.298.528	6.065.937	5.903.995		232.59I
I947					
(dénombrement effectué à partir des cartes de rationnement).	8.6I7.400	8.292.400	8.088.600	203.800	325.000
I95I-I952.....	7.998.3C4	7.24I.266	7.442.II0	I99.I56	357.038
EX-ZONE NORD (non compris Tanger)					
I950.....	I.0I0.II7	924.958	9I7.086	7.872	85.I59

(I) En I92I et I926, la population des régions non contrôlées par l'administration du protectorat, n'a pas été évaluée.

Source : Population légale du Maroc. Recensement démographique (juin I960)

Evolution de la population du Maroc entre I935 et I960

Au tableau (I.2) se trouvent consignées les données des recensements de I935 et I960 et des estimations à partir du recensement de I95I - I952.

Tableau : I.2 : Population du Maroc en I935, I952 (chiffres estimés) et en I960

	Toutes Nationalités	Marocains Musulmans	Marocains Israélites	Etrangers
		ENSEMBLE DU MAROC		
I935	7.040.000	6.590.000	I85.000	265.000
I952	9.342.000	8.585.000	2I8.000	539.000
I960	II.626.232	II.067.929	I62.420	395.883
		EX - ZONE SUD		
I935	6.I40.000	5.785.000	I60.000	I95.000
I952	8.I05.000	7.500.000	I95.000	4I0.000
I960	I0.255.279	9.783.682	I5I.290	320.307
		Ex. ZONE NORD ET TARFAYA		
I935	8I3.000	745.000	I3.000	55.000
I952	I.065.000	970.000	8.000	87.000
I960	I.206.72I	I.I60.769	4.884	4I.068
		PROVINCE DE TANGER		
I935	87.000	60.000	I2.000	I5.000
I952	I72.000	II5.000	I5.000	42.000
I960	I64.232	I23.478	6.246	34.508

Source : Résultat du recensement de I960. Tableau I.I.

Entre I935 et I960 la population totale du Maroc a augmenté de 4.586.232. Il faut cependant remarquer que les trois composantes ethniques de cette population ont connu une évolution différente. Alors que l'effectif des Marocains musulmans a accusé un accroissement de 68 %, la population étrangère augmenta de 48 % et les Israélites marocains virent leur nombre diminuer de I2 %.

La population musulmane a augmenté dans presque la même proportion entre I935 et I952 et entre I952 et I960. (30 et 29 %).

Aussi, son accroissement semble avoir été bien plus rapide durant les huit années de la période intercensitaire I952 - I960 que pendant les dix sept années qui précèdèrent I952. L'effectif des Marocains de confession juive a augmenté de I8 % entre I935 et I952 mais il diminue de 26 % entre I952 et I960. Quant à la population étrangère, elle s'est accrue de I03 % durant la première période et son effectif baisse entre I952 et I960 dans la même proportion que celui des Israélites.

L'amorce de la décroissance des populations juive et étrangère du Maroc est concomitante, pour la première à la création de l'Etat d'Israël en I948 et, de l'accession du Maroc à l'indépendance en I956 pour la seconde. Ainsi, les étrangers qui représentaient 6 % de la population totale du Maroc en I952 n'en constituaient plus que 3 % en I960.

Cependant, toutes ces données doivent être considérées avec précaution, et il est nécessaire d'exprimer des réserves quant à leur rigueur. Il est difficile en effet, d'expliquer pourquoi le taux d'accroissement annuel de la population musulmane marocaine entre I952 et I960 fut le double de ce qu'il était pendant les dix sept années qui précédèrent I952. Ces taux sont donnés dans le tableau I.3.

Tableau : I.3

TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL DE LA POPULATION MAROCAINE MUSULMANE

	Effectif des Marocains musulmans			Taux d'accroissement annuel	
	I935	I952	I960	I935-I952	I952-I960
- Sexe féminin	-	4.269.000	5.529.397	-	0.03I6
- Sexe masculin	-	4.3I6.000	5.538.532	-	0.0329
T O T A L	6.590.000	8.585.000	II.067.929	0.0I56	0.0323

Le fort taux d'accroissement de la population musulmane durant les années I952 - I960 ne peut s'expliquer que par un sous enregistrement au recensement de I952. Le grand soin avec lequel fut préparée et exécutée l'opération de I960 nous confirme dans cette idée.

L'accroissement de la population marocaine entre I960 et I97I :

A la faveur du recensement effectué entre le 20 juillet et le 3 août I97I, il a été établi que le Maroc comptait I5.379.259 habitants.

Comparé à celui de I960, ce chiffre indique que l'effectif des habitants du Maroc a augmenté en l'espace de onze années de quelque 3.752.789 soit de 32,3 %.

Le tableau ci-dessus montre comment ont évolué les différentes composantes de la population du Maroc.

Tableau : I.4

POPULATION DU MAROC SELON LES RECENSEMENTS DE I960 ET I97I

	I960	I97I
- Toutes nationalités	II.626.470	I5.379.259
- Marocains musulmans	II.070.84I	I5.236.23I
- Marocains israélites	I59.806*	3I.II9
- Etrangers	395.823	III.909

* Cet effectif diffère quelque peu de celui du tableau I.2. qui est une estimation à partir d'un sondage.

Il est à noter que ces données n'intéressent que la population légale du Maroc. "La population légale de chacune des circonscriptions administratives (...) sera constituée par l'ensemble des personnes présentes ou temporairement absentes dont la résidence principale se situera à la date du recensement dans cette circonscription" (Article 6 du décret relatif au recensement de la population et de l'habitat du Royaume 29 juin I97I).

De ce fait, les Marocains résidant à l'étranger et principalement les ouvriers employés en Europe ne sont pas pris en considération, ce qui rend hasardeux toute tentative d'évaluation du taux d'accroissement naturel.

Ce qui frappe le plus à l'examen des premières publications du recensement de I97I c'est la baisse considérable des populations israélites et étrangères.

S'agissant du milieu urbain qui n'abrite que 35 % de la population totale, on y trouve 68 % de l'ensemble de la population scolarisée et partant 90 % des filles qui fréquentent les établissements d'enseignement de l'ensemble du Maroc.

Alors que la population rurale représente les 2/3 de la population totale, on remarque qu'elle n'englobe que quelque 30 % de l'ensemble des personnes fréquentant les écoles au Maroc. Il est à noter ici que la campagne marocaine a connu durant la période I956 - I963, un relèvement considérable de ses effectifs scolarisés. Il semble que l'effort se soit estompé à partir de I963 et que le nombre d'inscrits ait commencé à baisser depuis cette date, du fait d'une démobilisation certaine.

Il est à signaler de surcroît, qu'une très forte proportion des 530.000 élèves du milieu rural fréquente les écoles coraniques, soit 28 %. Dans six provinces du Royaume, cette proportion dépasse 40 %. Il s'agit de Tétouan (69 %), Tarfaya (62 %), Agadir (42 %), Safi et Al-Hoceima (4I %), Marrakech (40 %). On trouve par contre, une proportion d'élèves fréquentant les écoles coraniques, inférieure à IO % dans quatre provinces : Casablanca (7 %), Rabat, Oujda (8 %) et Meknès.

Notons pour conclure, qu'il ressort du recensement de I97I, que sur IOO personnes âgées de 35 ans et plus ayant fréquenté l'école moderne et résidant en milieu urbain, 59 ont un niveau d'enseignement primaire, 34 un niveau secondaire et 7 seulement ont eu accès aux établissements universitaires.

II - ELEMENTS DE L'ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE

La natalité

La population du Maroc a plus que doublé entre I935 et I97I. Nous avions vu au chapitre précédent, que cet accroissement considérable ne pouvait être imputé à un solde migratoire positif. Force est de constater que le facteur le plus déterminant de ce dynamisme est une natalité fort élevée.

Cependant, lors du recensement de juillet I97I, il a été établi que 42 % seulement des chefs de ménage étaient en possession d'un livret d'Etat Civil. Les enregistrements des naissances et des décés sont loin d'être généralisés et, partant ne permettent aucune évaluation correcte des taux démographiques.

Aussi, a-t-on eu souvent recours à l'analyse de la structure par âge de la population pour évaluer le taux brut de natalité.

En utilisant la méthode de l'inverse du taux de survie, on l'a estimé à 52 - 53 $\%_o$ au cours des années I955 - I960.

A la faveur de l'enquête à objectifs multiples, il a été établi que le taux de natalité pour l'année I962 s'élevait à 46,I $\%_o$ pour l'ensemble du Maroc, et qu'il varie trés peu d'une région à l'autre.

On a relevé toutefois, une différence notable entre le milieu urbain où la natalité est de 47,2 %$_0$, avec un maximum de 50 %$_0$ à Casablanca, et le milieu rural où ce taux est de 45,6 %$_0$ seulement.

L'homogénéité de la natalité dans le milieu rural peut s'expliquer par l'absence totale de comportements visant la limitation des naissances.

Cette constatation contredit tous les résultats établis à partir des comparaisons des proportions relatives des tranches d'âges 0 - 4 ans et 5 - 9 ans lors de tous les recensements. Les variations de ces effectifs relatifs ne peuvent être imputées à des différences régionales du niveau de la mortalité. Elles proviennent, sans conteste, d'une fécondité différentielle,due principalement à la grande variété des conditions socio-culturelles qui régissent les comportements procréateurs.

A noter surtout le rôle déterminant de l'inégalité régionale de la fécondité que jouent les différences des structures matrimoniales, de l'âge au premier mariage et de la fréquence des ruptures d'union par divorce ou répudiation.

Dans le tableau (2.I) sont consignés les résultats de l'enquête à objectifs multiples I96I - I963 ayant trait à la natalité.

Tableau : 2.I

TAUX BRUT DE NATALITE ET NAISSANCES CORRESPONDANTES POUR LES DIFFERENTES POPULATIONS DU MAROC EN I962 SELON L'ENQUETE A OBJECTIFS MULTIPLES

	Population estimée à la date de l'enquête	Taux de natalité ‰ (Chiffres arrondis)	Naissances correspondantes
- Maroc rural	8.I6I.000	45,6	372.000
- Zones de plaines et collines	4.733.000	45,5	2I5.000
- Zones arides et de montagnes	3.428.000	45,7	I57.000
- Maroc urbain (Israélites inclus)	3.372.000	47,2	I59.000
- Maroc rural et urbain (soumis à l'enquête)	II.533.000	46,I	53I.000
- Populations non soumises à l'enquête, (Nomades, Israélites, ruraux, habitants de la Province de Tarfaya)	240.000	46,I	II.000
ENSEMBLE DU MAROC.....	II.773.00	46,I	542.000

Source : Enquête à objectifs multiples I96I - I963

Il faut noter, que la population comptée à part, ainsi que les étrangers, ont été exclus de l'échantillon de l'enquête à objectifs multiples, et que l'on a adopté pour la population non soumise à l'enquête un taux de natalité identique à celui obtenu pour l'ensemble de la population enquêtée.

La mortalité

Les évaluations du niveau de la mortalité sont entâchées de plus d'imprécision que celles de la natalité. En effet, pour toute la période d'avant la seconde guerre mondiale, les statistiques existantes n'ont permis aucune estimation directe du taux brut de mortalité. Moyennant plusieurs hypothèses, on a pu établir qu'il se situerait dans la période I930 - I940 entre 30 et 40 $\%_0$.

Au cours des dernières décennies, l'état d'hygiène et de santé de la population marocaine a nettement progressé grâce à l'implantation d'une infrastructure hospitalière moderne, et à l'amélioration de l'encadrement médical. Il en a résulté un recul considérable de la mortalité et par conséquent un allongement de l'espérance de vie à la naissance. Celle-ci s'élevait à 42,5 - 45 ans au cours des années I955 - I960, alors que les résultats de l'enquête à objectifs multiples l'estiment à 47 ans en I962. Le taux brut de mortalité, quant à lui, baisse pour atteindre I9 $\%_0$ en I962.

- I8 -

Tableau : 2.2

TAUX BRUT DE MORTALITE EN I962 ET LES DECES CORRESPONDANTS POUR LES DIFFERENTES POPULATIONS DU MAROC
(population comptée à part exclue)

ZONES ETUDIEES	Pop. estimée à la date de l'enquête	Taux de mortalité (chiffres arrondis) ‰	Décés correspondants (chiffres arrondis)
Maroc rural.....	8.I6I.000	20	I65.000
Zones de plaines et collines...	4.733.000	I8	84.000
Zones arides et de montagnes...	3.428.000	24	8I.000
Maroc urbain.....	3.372.000	I5	50.000
Maroc rural et urbain (soumis à l'enquête).....	II.533.000	I9	2I5.000
Populations non soumises à l'enquête (Nomades, Israélites ruraux, habitants de la province de Tarfaya).....	240.000	I9 (estimation)	4.000
ENSEMBLE DU MAROC.....	II.773.000	I9	220.000

(*) En raison de la dimension de l'échantillon ces chiffres ne sont que des ordres de grandeur.

Source : Enquête à objectifs multiples I96I - I963

Les différentes régions du Maroc sont inégalement pourvues d'équipements sanitaires. Il en résulte immanquablement une mortalité différentielle.

C'est ainsi, que l'enquête à objectifs multiples a relevé dans le seul milieu rural entre les mois de février I962 et I963 une mortalité de 30 % supérieure dans les zones arides et de montagnes à celles des zones de plaines et de collines disposant d'un niveau culturel et sanitaire meilleur.

La différence des taux de mortalité est bien plus frappante encore lorsque l'on tente de comparer le milieu rural avec l'ensemble des villes.

Casablanca, la grande métropole économique, avec le taux brut de mortalité le plus bas du Maroc (I3 $\%_0$ en I962) révèle si besoin est, sa situation sanitaire et culturelle privilégiée.

La même enquête a relevé un taux de mortalité infantile relativement élevé pour l'ensemble du Maroc (I49 $\%_0$). Là aussi, les différences entre l'urbain et le rural sont très prononcées. Alors que le niveau de la mortalité infantile était de l'ordre de I70 $\%_0$ dans les campagnes, il n'était que de I00 $\%_0$ dans l'ensemble des centres urbains. A la situation sanitaire du monde rural s'ajoutent les conditions climatiques parfois pénibles -(les zones arides de montagnes ont le taux le plus élevé I86 $\%_0$)- et un état nutritionnel peu propice.

Après avoir présenté les grandes composantes de l'accroissement naturel que sont les taux bruts de natalité et de mortalité,nous tenterons, autant que faire se peut, de décrire les mécanismes sous-jacents à ces grandeurs : la fécondité et la mortalité par âge.

La fécondité par âge

L'enquête à objectifs multiples n'a permis l'appréhension de la fécondité par âge que dans les campagnes. Toutefois, l'importance de la population rurale fait des taux ainsi calculés un indicateur valable de la fécondité dans l'ensemble du pays.

Tableau : 2.3.

TAUX DE FECONDITE
DE LA POPULATION RURALE I962

Groupes d'âges	Taux de fécondité	Groupes d'âges	taux de fécondité
I5 - I9 ans	93	35 - 39	I84
20 - 24 ans	300	40 - 44	I06
25 - 29 ans	3I7	45 - 49	92
30 - 34	289		

Source : Résultats de l'enquête à objectifs multiples I96I - I963.

Il ressort ainsi de cette série de taux que le nombre moyen de naissances vivantes par femme est de l'ordre de 7 et que le taux brut de reproduction atteint 3,4. Bien qu'élevé, ce taux est tout à fait comparable à ceux calculés dans de nombreux pays sous-développés. (Il est estimé à 3,4 en I966 en Tunisie et à 3,2 la même année en Algérie).

La même enquête a révélé qu'en milieu rural le pourcentage de femmes n'ayant jamais eu d'enfants est de IO %, alors qu'il atteint I5 % en milieu urbain. En dépit de ces proportions élevées on a établi que 24 à 25 % des femmes ont eu neuf enfants et plus.

A la faveur de la double collecte organisée par le Centre de recherches et d'études démographiques (CE.R.E.D.), on a pu calculer, qu'une femme mariée à I5 ans mettrait au monde durant sa vie féconde environ 6 enfants. Le nombre moyen de naissances vivantes par femme étant par contre de 7 en milieu rural et de 4,5 en milieu urbain.

Tableau : 2.4

	Milieu urbain	Milieu urbain	Total
Nombre moyen d'enfants par femme	4,5	7,0	5,9

Sources : Centre de recherches et d'études démographiques (CE.R.E.D.)

Les résultats de l'enregistrement des naissances et des décès pour I972 - I973.

Il convient toutefois de faire montre de beaucoup de prudence dans l'interprétation des résultats des deux enquêtes citées ci-dessus. L'omission de la déclaration des enfants morts en bas âge est un facteur important de la sous-estimation du nombre moyen de naissances vivantes par femme.

Les responsables de l'enquête à objectifs multiples admettent, qu'en moyenne, les femmes enquêtées ont oublié de déclarer environ 20 % du nombre de leur maternité.

Les migrations internationales

Traditionnellement attaché à son pays, le Marocain ne le quittait que rarement et de mauvaise grâce. Ainsi, le Maroc fut de tout temps une terre d'immigration et un lieu de rencontre de populations et de civilisation diverses. Or, on a estimé qu'entre I960 et I97I plus de 900.000 personnes dont près de 400.000 Marocains ont quitté le Maroc pour résider à l'étranger.

Nous avions décrit plus haut, la diminution des effectifs des populations étrangères et Israélites dont les proportions par rapport à l'ensemble des habitants du pays sont passées respectivement de 34 ‰ à 7 ‰ et de I4 ‰ à 2 ‰ entre I960 et I97I.

D'une façon générale, le Maroc souffre d'une indigence totale des sources statistiques sur les mouvements des migrations internationales. Cependant, l'évolution des départs des Marocains à l'étranger par années, publiée par le Ministère du travail, des affaires sociales, et de la jeunesse et des sports peut être un bon indicateur de l'ampleur croissante du phénomène : ces statistiques n'intéressent donc que le seul mouvement des travailleurs qui partent pour l'étranger sous contrôle du département du travail de ce Ministère, elles ne tiennent aucunement compte de l'émigration clandestine et de tous ceux à qui des parents ou des amis ont trouvé un contrat de travail dans les pays européens.

Tableau : 2.5

EVOLUTION DES DEPARTS DES TRAVAILLEURS MAROCAINS DE I969 à I973

ANNEES	Départs de travailleurs marocains	Années	Départs de travailleurs marocains
I960	I245	I967	9353
I96I	4482	I968	I2479
I962	48I8	I969	235I9
I963	72I9	I970	3I006
I964	I9249	I97I	30764
I965	5959	I972	277I3
I9666	6943	I973	352I2

La majeure partie de ces départs "officiels" s'effectuent vers la France, c'est ainsi que leurs fluctuations apparaissent comme étant déterminées par l'offre de contrats de travail de pays hôtes. En I97I, presque 92 % des travailleurs marocains émigrés sous couvert du département du travail se sont installés en France.

III- LA COMPOSITION DE LA POPULATION

Composition de la population selon l'âge et le sexe

A en croire les premiers résultats du recensement de I97I, la population marocaine se constituerait d'autant de femmes que d'hommes. En effet, le sondage au $\frac{I}{IO}$ nous donne un taux de masculinité égal à 50,I % mais cet indice global cache des différences frappantes au niveau de quelques groupes d'âges. On relève notamment un excédent d'hommes entre 5 et 20 ans et de femmes entre 20 et 45 ans. Ce dernier cas peut partiellement s'expliquer comme un déséquilibre résultant de l'émigration qui est essentiellement masculine.

Alors qu'en I952, 4I % des Marocains musulmans avaient moins de I5 ans et I6,3 % 45 ans et plus, en I960, ces proportions passèrent respectivement à 45 % et à I3 %. Durant la dernière période intercensitaire le processus de rajeunissement de la population marocaine s'est affirmé ; c'est ainsi que les jeunes de moins de I5 ans qui étaient au nombre de 7 millions environ représentaient 46,2 % de la population totale en juillet I97I.

Tableaux : (3.I)

POPULATION SELON LE SEXE ET L'AGE

(GROUPES QUINQUENNAUX ET GRANDS GROUPES D'AGES)

GROUPES D'AGES	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MAROC - TOTAL						
GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX						
00 - 04	1246.635	8,2	1217.201	8,0	2463.836	16,3
05 - 09	1243.140	8,2	1203.517	7,9	2446.711	16,1
10 - 14	1101.701	7,3	984.869	6,5	2086.570	13,8
15 - 19	744.199	4,9	705.688	4,7	1449.887	9,6
20 - 24	498.509	3,3	546.273	3,6	1044.782	6,9
25 - 29	401.632	2,7	502.285	3,3	903.917	6,0
30 - 34	386.781	2,6	492.697	3,3	879.478	5,8
35 - 39	388.889	2,6	419.645	2,8	808.534	5,3
40 - 44	349.329	2,3	387.762	2,6	737.091	4,9
45 - 49	265.098	1,7	229.643	1,5	494.741	3,3
50 - 54	262.754	1,7	245.455	1,6	508.209	3,4
55 - 59	151.293	1,0	101.277	0,7	252.570	1,7
60 - 64	175.554	1,2	194.686	1,3	370.240	2,4
65 - 69	100.533	0,7	85.413	0,6	185.946	1,2
70 - 74	122.302	0,8	128.693	0,8	250.995	1,7
75 - 79	49.266	0,3	37.139	0,2	86.405	0,6
80 - 84	54.460	0,4	55.059	0,4	109.519	0,7
85 - 89	15.960	0,1	9.820	0,1	25.780	0,2
90 - 94	17.721	0,1	14.400	0,1	32.121	0,2
95 et plus	10.149	0,1	6.325	0,0	16.474	0,1
TOTAL	7585.905	50,1	7567.901	49,9	15153.806	100,0
GRANDS GROUPES D'AGES						
00 - 14	3591.476	23,7	3405.641	22,5	6997.117	46,2
15 - 24	1242.708	8,2	1251.961	8,3	2494.669	16,5
25 - 44	1526.631	10,1	1802.389	11,9	3329.020	22,0
45 - 64	854.699	5,6	771.061	5,1	1625.760	10,7
65 - 74	222.835	1,5	214.106	1,4	436.941	2,9
75 et plus	147.556	1,0	122.743	0,8	270.299	1,8
TOTAL	7585.905	50,1	7567.901	49,9	15153.806	100,0

Source : Recensement 1971 Sondage au $\frac{1}{10}$

Tableau : (3.I) suite

POPULATION SELON LE SEXE ET L'AGE

(GROUPES QUINQUENNAUX ET GRANDS GROUPES D'AGES)

GROUPES D'AGES	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MAROC - URBAIN						
GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX						
00 - 04	4I2.047	7,7	397.626	7,4	809.673	I5,I
05 - 09	409.I84	7,6	4I0.969	7,7	820.I53	I5,3
I0 - I4	368.784	6,9	382.558	7,I	75I.342	I4,0
I5 - I9	277.735	5,2	298.073	5,6	575.808	I0,7
20 - 24	I86.856	3,5	2I2.252	4,0	399.I08	7,4
25 - 29	I4I.883	2,6	I7I.946	3,2	3I3.829	5,9
30 - 34	I38.745	2,6	I79.2I8	3,3	3I7.963	5,9
35 - 39	I48.37I	2,8	I63.77I	3,I	3I2.I42	5,8
40 - 44	I35.37I	2,5	I38.I3I	2,6	273.502	5,I
45 - 49	I06.788	2,0	9I.II5	I,7	I97.903	3,7
50 - 54	9I.66I	I,7	84.392	I,6	I76.053	3,3
55 - 59	54.438	I,0	4I.544	0,8	95.982	I,8
60 - 64	53.II5	I,0	6I.074	I,I	II4.I89	2,I
65 - 69	30.I60	0,6	27.I53	0,5	57.3I3	I,I
70 - 74	30.665	0,6	38.408	0,7	69.073	I,3
75 - 79	I3.002	0,2	II.543	0,2	24.545	0,5
80 - 84	I0.782	0,2	I5.I38	0,3	25.920	0,5
85 - 89	3.528	0,I	3.449	0,I	6.97I	0,I
90 - 94	4.672	0,I	5.I27	0,I	9.799	0,2
95 et plus	2.984	0,I	2.905	0,I	5.889	0,I
TOTAL	2620.77I	48,9	2736.392	5I,I	5357.I63	I00,0
GRANDS GROUPES D'AGES						
00 - I4	II90.0I5	22,2	II9I.I53	22,2	238I.I68	44,4
I5 - 24	464.59I	8,7	5I0.325	9,5	974.9I6	I8,2
25 - 44	564.370	I0,5	653.066	I2,2	I2I7.436	22,7
45 - 64	306.002	5,7	278.I25	5,2	584.I27	I0,9
65 - 74	60.825	I,I	65.56I	I,2	I26.386	2,4
75 et plus	34.968	0,7	38.I62	0,7	73.I30	I,4
TOTAL	2620.77I	48,9	2736.392	5I,I	5357.I63	I00,0

Source : Recensement I97I Sondage au $\frac{I}{I0}$

Tableau : (3.I) suite

POPULATION SELON LE SEXE ET L'AGE

(GROUPES QUINQUENNAUX ET GRANDS GROUPES D'AGES)

GROUPES D'AGES	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
MAROC - RURAL						
GROUPES D'AGES QUINQUENNAUX						
00 - 04	834.588	8,5	819.575	8,4	1654.163	16,9
05 - 09	833.956	8,5	792.602	8,1	1626.558	16,6
10 - 14	732.917	7,5	602.311	6,1	1335.228	13,6
15 - 19	466.464	4,8	407.615	4,2	874.079	8,9
20 - 24	311.653	3,2	334.021	3,4	645.674	6,6
25 - 29	259.749	2,7	330.339	3,4	590.088	6,0
30 - 34	248.036	2,5	313.479	3,2	561.515	5,7
35 - 39	240.518	2,5	255.874	2,6	496.392	5,1
40 - 44	213.958	2,2	249.631	2,5	463.589	4,7
45 - 49	158.310	1,6	138.528	1,4	296.838	3
50 - 54	171.093	1,7	161.063	1,6	332.156	3,4
55 - 59	96.855	1,0	59.733	0,6	156.588	1,6
60 - 64	122.439	1,2	133.612	1,4	256.051	2,6
65 - 69	70.373	0,7	58.260	0,6	128.633	1,3
70 - 74	91.637	0,9	90.285	0,9	181.922	1,9
75 - 79	36.264	0,4	25.596	0,3	61.860	0,6
80 - 84	43.678	0,4	39.921	0,4	83.599	0,9
85 - 89	12.432	0,1	6.371	0,1	18.803	0,2
90 - 94	13.049	0,1	9.273	0,1	22.322	0,2
95 et plus	7.165	0,1	3.420	0,0	10.585	0,1
TOTAL	4965.134	50,7	4831.509	49,3	9796.643	100
GRANDS GROUPES D'AGES						
00 - 14	2401.461	24,5	2214.488	22,6	4615.949	47,1
15 - 24	778.117	7,9	741.636	7,6	1519.753	15,5
25 - 44	962.261	9,8	1149.323	11,7	2111.584	21,6
45 - 64	548.697	5,6	492.936	5,0	1041.633	10,6
65 - 74	162.010	1,7	148.545	1,5	310.555	3,2
75 et plus	112.588	1,1	84.581	0,9	197.169	2,0
TOTAL	4965.134	50,7	4831.509	49,3	9796.643	100,0

Source : Recensement 1971 Sondage au $\frac{1}{10}$

D'une façon générale, lors de ce recensement, il a été établi que 56 % de la population du Maroc, soit quelque 8 millions et demi de personnes, étaient âgées de moins de 20 ans.

Il semble toutefois que cette proportion soit légérement plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les tableaux (3.I) donnent la population selon le sexe et l'âge pour tous les groupes quinquennaux et les grands groupes d'âge.

Compte tenu de l'hétérogénéïté du système d'enseignement au Maroc (moderne, originel, coranique) il est difficile de délimiter avec précision les contours du groupe d'âge scolaire et à fortiori ceux du groupe pré-scolaire.

Les responsables du dernier recensement ont cependant jugé utile de considérer les jeunes enfants en âge de scolarisation comme ceux appartenant au groupe (8 - I4 ans) qui sont approximativement au nombre de 3.020.000 soit environ 20 % de la population totale. Il a été, par conséquent, établi que 26 % des habitants du Maroc étaient en âge pré-scolaire en juillet I97I (soit un effectif de l'ordre de 4 millions d'enfants).

En appliquant le mode usuel de classification de la population en trois grands groupes d'âges : ceux des jeunes, des adultes et des vieillards. (Tableau 3.2.) on constate une grande disproportion aux dépens de la classe centrale.

Tableau : 3.2

POPULATION SELON LE SEXE ET LES GRANDS GROUPES D'AGES 0 - I9 ans (jeunes), 20-64 ans (adultes) 65 et plus (vieillards) en pourcentages (Recensement I97I)

	Masculin	Féminin	T O T A L
0 - I9 ans	28,6	27,2	55,8
20 - 64 ans	I9,0	20,5	39,5
65 et plus	2,5	2,2	4,7
Total	50,I	49,9	I00

Toutefois, nous verrons plus loin que cette classification est fallacieuse dans le cas du Maroc, étant donné l'importance du travail des enfants d'une part et la difficulté de définition de l'âge de sortie d'activité de l'autre.

Entre I960 et I97I la population active du Maroc s'est accrue de quelque 22 % et a connu tout comme la population totale un rajeunissement notable. Elle s'élevait en juillet I97I à 3.980.000 personnes dont 3.375.000 hommes et 605.000 femmes. Il est important de noter que le taux général d'activité a accusé une diminution entre I960 où il était de l'ordre de 28 % et I97I où il atteint 26 %. Le rapport des actifs "hommes" à la population masculine est passé quant à lui de 50,I % à 44,5 % alors que le taux d'activité féminine a accusé une hausse (6 % en I960 et 8 % en I97I). La répartition de cette population selon le sexe et l'âge est consignée dans le tableau 3.3. où on a reproduit les résultats de I960 ainsi que la répartition de la population totale.

Tableau : 3.3.

POPULATION TOTALE ET POPULATION ACTIVE EN I960 ET EN I97I SELON LE GRAND GROUPE D'AGE ET LE SEXE (pour la population active)

GRAND GROUPE D'AGE	POPULATION TOTALE		POPULATION ACTIVE					
			Les 2 sexes		Hommes		Femmes	
	I960	I97I	I960	I97I	I960	I97I	I960	I97I
Moins de 25 ans	58,3	62,2	26,4	33,I	25,2	3I,0	37,0	45,0
25 - 34 ans	I5,5	II,8	26,3	2I,6	27,0	22,4	2I,I	I7,3
35 - 44 ans	I0,7	I0,3	20,2	20,4	20,4	2I,2	I7,5	I6,I
45 - 64 ans	II,3	I0,8	2I,3	2I,5	2I,4	2I,8	20,2	I9,5
65 ans et plus	4,2	4,9	5,8	3,4	6,0	3,6	4,2	2,I
T O T A L	I00,0	I00,0	I00,0	I00,0	I00,0	I00,0	I00,0	I00,0

Effectifs de femmes en âge de procréer :

Au recensement de I960 le nombre de femmes âgées de I5 à 49 ans était de 2.598.498 alors qu'il s'élevait à 3.300.000 environ en juillet I97I ce qui représentait 22 % de la population totale et quelque 43 % des effectifs féminins. On a estimé par ailleurs à la faveur de l'enquête à objectifs multiples que l'effectif des femmes mariées en âge de procréer (I5 - 44 ans) serait de 2.545.000 en I970.

Personnes âgées

Les personnes âgées de 65 ans et plus ne figuraient au dernier recensement que pour 4,7 % de la population totale. L'effectif des hommes de plus de 65 ans étaient de l'ordre de 370.39I soit 2,5 % des effectifs masculins et de celui des femmes de 336.849 soit 2,2 % de la population féminine.

Situation matrimoniale

L'intensité de la nuptialité est très élevée dans la population marocaine. On sait par l'enquête à objectifs multiples que la proportion des femmes mariées du groupe d'âges I5 - 44 ans représente 82 % des effectifs féminins. Il semble aussi que le calendrier de la nuptialité soit très précoce : à cet effet, la même enquête a révélé que 47,5 % des femmes âgées de I5 à I9 ans étaient mariées et, que ce pourcentage atteignait 92,4 % pour celles appartenant au groupe 25 - 29 ans.

D'une façon générale, les mariages se concluent à des âges relativement jeunes au Maroc. Une enquête réalisée en I967 en milieu rural a révélé que l'âge moyen au mariage était de I5,5 ans pour les femmes et 22,5 ans pour les hommes. Elle a aussi démenti le préjugé qui veut que les foyers polygammes soient très répandus en montrant qu'ils ne représentaient que 3 %.

On sait par les résultats préliminaires du dernier recensement que parmi les personnes âgées de plus de I5 ans, il y a plus de célibataires hommes que de célibataires femmes. Les premiers sont en nombre de I.274.000, soit 32 % des effectifs masculins de plus de I5 ans ; alors que les seconds sont à peine 650.000, soit I5 % des femmes de plus de I5 ans. Cette différence s'explique par l'écart important entre l'âge moyen au mariage des femmes et celui des hommes que nous avions indiqué plus haut.

Evidemment, les mariés sont en proportion plus grande : 2.554.000 hommes pour 2.7I6.000 femmes. Ce déséquilibre entre les effectifs des mariés des deux sexes résulterait en partie de la présence d'un grand nombre d'hommes à l'étranger et dans une mesure moindre à l'existence de foyers polygammes.

Comme on doit s'y attendre, le nombre des veuves est supérieur à celui des veufs (586.000 contre 69.000). Cet écart énorme ne doit pas être imputé à une quelconque surmortalité masculine, mais bien à la faiblesse de la fréquence des remariages des femmes au-delà d'un certain âge.

Il convient de noter ici, qu'aux fins de mieux rendre compte de la réalité marocaine, le recensement a pris en considération la catégorie des fiancés. Ces derniers sont, selon la coutume musulmane, des personnes qui ont un contrat de mariage, mais qui n'ont pas pour autant célébré leurs noces. Ils étaient en juillet I97I, au nombre de 74.273 dont 3I.528 femmes et 42.745 hommes. Alors que, l'âge moyen des mariés hommes est sensiblement le même en milieu urbain et en milieu rural, on relève une différence notable en ce qui concerne celui des fiancés. Le tableau ( ) nous donne les âges moyens pour les différentes catégories matrimoniales selon le sexe et le milieu urbain et rural.

Nous avions vu plus haut combien la fécondité de la population marocaine est déterminée par la structure par âge de la population féminine d'une part et par sa situation matrimoniale de l'autre. A la précocité de la nuptialité observée, il convient d'ajouter la constance du nombre relatif des divorces jusqu'à l'âge de 50 ans (proportion de divorcés oscillant entre 4 et 5 %). Au-delà de cet âge la faiblesse des remariages fait accroître sensiblement leur nombre.

Quant au pourcentage des veuves, il augmente avec l'âge. De moins de I % dans le groupe d'âges 20 - 24 ans, il passe à 28 % à 50 - 54 ans pour atteindre 78 % à 75 ans et plus. Sa croissance est due d'une part à l'augmentation du risque de veuvage avec l'âge et à la difficulté qu'ont les femmes âgées de trouver un conjoint d'autre part.

Ménages et familles

Au sein du Maroc rural, les foyers des zones de plaines et collines sont de plus grandes dimensions que ceux des zones arides et de montagnes (5,45 personnes en moyenne contre 4,9I). Les différences de fécondité et de mortalité régionales que nous avons mentionnées plus haut détermineraient en partie cette disparité.

A un niveau de mortalité très élevé devrait correspondre logiquement une dimension réduite du foyer. toutefois, il ne faudrait pas perdre de vue que les différences régionales de fécondité et la diversité des conditions socio-culturelles jouent un rôle plus déterminant encore.

L'enquête a cependant estimé le nombre total des foyers en I962 à 2.346.000 dont I.582.838 en milieu rural et quelque 763.000 en milieu urbain avec une dimension moyenne de 5,2 personnes dans le premier cas et de 4,4 dans le second. Compte tenu de l'importance de la population rurale, le nombre moyen de personnes par foyer au Maroc s'élevait à 4,92.

Le fait que les chefs de ménage citadins soient plus jeunes, et que la famille patriarcale y connaît un incontestable déclin expliquerait la faiblesse relative de la dimension des foyers observée en milieu urbain.

Il convient de noter aussi que les foyers polygammes sont les plus grands avec 9 personnes en moyenne contre 5,5 pour les foyers monogames et 2,6 pour les foyers de célibataires.

Les résultats préliminaires du recensement de I97I nous donnent un effectif totale de ménages de l'ordre de 2.800.000 dont la dimension moyenne est de 5,4 personnes ; avec 4,8 en milieu urbain contre 5,7 en milieu rural.

Composition ethnique et religieuse

La population du Maroc résulte d'une synthèse entre l'élément berbère, habitant originel du pays d'une part, et l'élément arabe de l'autre. Les deux composantes se fondent dans une unité nationale forgée très tôt par la langue arabe et l'Islam. En revanche, grâce à l'existence de particularités culturelles : persistence de modes de vie spécifiques et de dialectes berbères, le Maroc offre le spectacle d'une grande diversité ethnique qui se manifeste notamment par des folklores et un artisanat d'une chatoyante variété. Les dialectes berbères subsistent surtout dans les régions montagneuses : le Tamazight dans le Moyen Atlas, le Tarifit dans le Rif et le Tachalhit dans le Sud-Ouest.

En I97I, les Marocains musulmans représentaient 99 % de la population totale, alors que les étrangers en formaient un peu moins de I% composé pour une moitié de Français et pour un tiers d'Espagnols. Les Israélites marocains n'étaient plus que 3I.II9 personnes ainsi que nous l'avions mentionné précédemment.

Instruction

Il ressort du recensement de I97I que parmi la population âgée de IO ans et plus le nombre d'analphabètes atteint 7.663.000 personnes environ, soit un taux d'analphabétisme de l'ordre de 75 %.

Tableau : 3.4

REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE SEXE, L'AGE ET L'ETAT MATRIMONIAL (pour 100.000)

GROUPES D'AGES ET SEXES		ETAT MATRIMONIAL					TOTAL
		Célibataire	Fiancé	Marié	Veuf	Divorcé	
Moins de 1 an	(Masculin	1.134,53	-	-	-	-	1.134.53
	(Féminin	1.068.67	-	-	-	-	1.068,67
	(Total	2.203,20	-	-	-	-	2.203,20
01 à 04	(Masculin	7.091,98	-	-	-	-	7.091,98
	(Féminin	6.963,63	-	-	-	-	6.963,63
	(Total	14.055,61	-	-	-	-	14.055,61
05 à 09	(Masculin	8.203,48	-	-	-	-	8.203,48
	(Féminin	7.942,36	-	-	-	-	7.942,36
	(Total	16.145,85	-	-	-	-	16.145,85
9 à 14 ans	(Masculin	7.261,07	2,88	5,56	2	4	7.270,12
	(Féminin	6.440,42	35,19	19,57	6,6	32,8	6.499,15
	(Total	13.701,50	38,08	25,13	8,7	36,8	13.769,28
15 à 19 ans	(Masculin	4.712,29	42,15	143,13	2,21	11,17	4.910,97
	(Féminin	3.080,59	176,16	1.264,32	12,94	122,99	4.656,83
	(Total	3.779,88	218,32	1.408,12	14,95	134,17	9.567,80
20 - 24 ans	(Masculin	2.234,52	88,67	906,27	84,90	51,66	3.289,66
	(Féminin	659,86	52,55	2.683,45	307,50	178,22	3.604,85
	(Total	2.894,39	141,23	3.589,75	392,50	229,88	6.897,51
25 - 29 ans	(Masculin	727,67	45,07	1.800,16	13,89	63,55	2.650,37
	(Féminin	165,25	9,30	2.956,16	49,99	133,86	3.314,57
	(Total	892,93	54,38	4.756,32	63,89	132,80	5.964,95
30 - 34 ans	(Masculin	272,21	15,49	2.191,50	17,34	55,80	2.552,36
	(Féminin	77,87	2,68	2.962,70	96,78	111,26	3.251,30
	(Total	350,09	18,18	5.154,20	114,12	167,07	5.803,67
35 - 39 ans	(Masculin	139,08	57,70	2.355,50	18,35	47,55	2.566,27
	(Féminin	49,96	1,80	2.461,14	161,57	94,74	2.769,23
	(Total	189,05	59,50	4.816,64	179,93	142,30	5.335,51
39 - 40 ans	(Masculin	85,97	2,30	2.150,91	24,62	41,40	23.055,22
	(Féminin	45,58	1,00	2.104,72	300,74	106,77	2.558,84
	(Total	131,55	3,31	4.255,64	325,37	148,18	4.864,06
40 - 44 ans	(Masculin	53,75	1,42	1.641,44	23,82	28,93	1.749,38
	(Féminin	34,55	0,86	1.144,84	266,34	68,79	1.515,41
	(Total	88,31	2,28	2.786,29	290,17	97,72	3.264,79
45 - 49 ans	(Masculin	48,64	1,14	1.619,85	33,87	30,40	1.733,91
	(Féminin	43,36	0,47	1.028,98	461,30	85,62	1.619,75
	(Total	92,00	1,61	2.648,83	495,18	116,02	3.353,67
50 - 54 ans	(Masculin	26,58	0,65	935,09	21,12	14,91	998,38
	(Féminin	20,96	0,46	381,85	226,51	38,53	668,32
	(Total	47,55	1,12	1.316,94	247,63	53,44	1.666,71
55 - 59 ans	(Masculin	38,28	1,20	1.039,98	50,69	28,31	1.158,48
	(Féminin	38,70	0,72	491,05	675,68	78,56	1.284,73
	(Total	76,99	1,92	1.531,03	726,37	106,88	2.443,21
60 - 64 ans	(Masculin	15,93	0,33	599,49	35,02	12,62	663,41
	(Féminin	17,71	0,29	170,72	338,92	35,98	563,64
	(Total	33,64	0,63	770,22	373,94	48,60	1.227,05
65 - 69 ans	(Masculin	23,88	0,39	696,17	65,95	20,66	807,07
	(Féminin	28,01	0,19	165,15	609,28	46,58	849,24
	(Total	51,90	0,58	861,32	675,24	67,25	1.656,31
70 - 74 ans	(Masculin	31,07	0,52	775,13	139,99	26,98	973,72
	(Féminin	33,01	0,32	105,69	633,54	37,39	809,98
	(Total	64,08	0,84	880,83	773,53	64,38	1.789,70
75 ans et plus	(Masculin	32.101,04	208,05	16.860,27	455,62	434,40	50.059,40
	(Féminin	26.710,59	282,07	17.940,39	3.864,87	1.142,25	49.940,59
	(Total	58.811,63	490,12	34.800,66	4.320,50	1.577,06	9.999,99

Il n'est point surprenant que la proportion de femmes ne sachant ni lire, ni écrire, soit plus forte que dans la population masculine (87 % contre 63 %). La disparité est encore plus frappante entre le milieu urbain où ce taux s'élève à 54 % et le milieu rural où il atteint 87 %.

Il convient toutefois de noter qu'au cours de la dernière période intercensitaire, l'analphabétisme a fortement regressé. La baisse du taux global de 87 % en I960 à 75 % en I97I est le résultat du développement de l'enseignement primaire, voire de quasi généralisation en milieu urbain d'une part et, de la mortalité qui frappe les personnes âgées qui gonflèrent le taux d'analphabétisme en I960 d'autre part.

Tableau : 3.5

TAUX D'ANALPHABETISME SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE EN I960 ET I97I POUR LA POPULATION AGEE DE IO ANS ET PLUS

SEXE	Milieu urbain		Milieu rural		Ensemble du Maroc	
	I960	I97I	I960	I97I	I960	I97I
Masculin	58	39	85	75	78	63
Féminin	88	68	99	98	96	87
T O T A L	73	54	92	87	87	75

La lecture du tableau (3.5) montre à l'évidence le recul de l'analphabétisme durant la période I960 - I97I. A cet égard, il faudrait remarquer que les personnes âgées de IO ans et plus sachant lire et écrire ont vu leur effectif passer de 902.000 en I960 à 2.580.000 en I97I.

La population alphabétisée s'est donc accrue en moyenne de IO % par an, durant la période considérée, soit de quelque I53.000 personnes chaque année. Au demeurant, ce rythme reste insuffisant pour résorber d'une façon radicale l'analphabétisme.

Une étude des taux d'analphabétisme par groupe d'âge fait ressortir que sur cinq personnes âgées de IO à 24 ans, trois ne savent ni lire, ni écrire. Au-delà de 25 ans l'analphabétisme est presque total chez les femmes (taux oscillant entre 93 % et 97%)

Tableau : 3.6

TAUX D'ANALPHABETISME PAR GROUPE D'AGE EN I960 et en I97I
Ensemble du Maroc

GROUPES D'AGE	Masculin		Féminin		Total	
	I960	I97I	I960	I97I	I960	I97I
IO - 24 ans	68	48	90	75	79	6I
25 - 34 ans	80	65	99	93	90	8I
35 - 49 ans	83	75	99	97	9I	86
50 ans et plus	88	84	99	97	94	90
T O T A L	78	63	96	87	87	75

TABLEAU : III-6

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION ET L'ACTIVITE ECONOMIQUE AU RECENSEMENT DE 1971
(ENSEMBLE DU MAROC)

BRANCHE D'ACTIVITE	TOTAL	SITUATION DANS LA PROFESSION				
		EMPLOYEURS	SALARIES	INDEPENDANTS	AIDES FAMILIAUX	NON DECLARES
Agriculture et pêche	100,00	2,88	21,0	22,1	33,8	0,5
Electricité et eau (06)	100,00	0,8	92,0	4,5	1,1	1,6
Pétrole et carburants, combustibles, minéraux solides (09 - 11)	100,00	1,5	92,2	4,9	0,8	0,6
Extraction et préparation de minéraux et minerais divers - (12 - 16)	100,00	0,7	88,8	7,5	2,5	0,5
Transformation des métaux : fabrication de biens intermédiaires, de biens d'équipements et de biens de consommations, réparation (17 - 29)	100,00	4,0	62,0	27,0	5,2	1,8 $\frac{1}{2}$
Matériaux de construction, céramique et verre, bâtiments et travaux publics (30 - 34)	100,00	1,8	80,5	15,3	1,6	0,8
Industrie manufacturière (35 - 60)	100,00	3,0	56,6	31,6	7,4	1,4
Transports et communications (62 - 68)	100,00	1,4	71,1	25,5	1,5	0,5
Commerce (69 - 77)	100,00	3,5	22,4	67,9	5,4	0,8
Hotellerie et restauration (78)	100,00	3,9	76,1	16,5	2,9	0,6
Intermédiaire et auxiliaire du commerce et de l'industrie, affaires immobilières (79 - 81)	100,00	6,5	51,3	39,9	1,7	0,6
Services domestiques (86)	100,00	0,4	82,1	4,2	13,0	0,3
Autres services (y compris, jeunesse et sports) (82 à 85, 87 à 91 et 93)	100,00	1,5	78,0	18,2	1,7	0,6
Administration (07, 92, 94 à 98)	100,00	0,4	96,1	2,5	0,3	0,7
Activités mal désignées ou non désignées (99)	100,00	4,0	42,0	15,2	4,3	34,5
% moyen pour l'ensemble des branches	100,00	2,6	41,0	34,3	20,5	1,6

Source : Recensement général de la population et de l'habitat 1971. Population active, Résultats du sondage au $\frac{1}{10}$ ème.

Sur les 3.700.000 citadins que compte le Maroc 2.000.000 sont analphabètes. Cependant, la baisse du nombre relatif des personnes ne sachant ni lire, ni écrire, en milieu urbain est considérable dans les deux populations masculines et féminines. Il convient de remarquer, que le nombre d'hommes alphabétisés a été multiplié par 2,7 entre I960 et I97I (d'environ 4I0.000 il passe à I.090.000) alors que les femmes sachant lire et écrire ont vu leur effectif se multiplier par plus de 5 durant la même période (de I20.000 environ en I960 à 6I0.000 en I97I).

En résumé, le taux d'analphabétisme en milieu urbain a baissé de 73 % à 54 % durant la dernière période intercensitaire. Les citadins des deux sexes furent largement bénéficiaires de ce recul, la proportion des personnes ne sachant ni lire, ni écrire est passée respectivement de 58 % à 39 % pour les hommes et de 88 % à 68 % pour les femmes. On mesure cependant mieux la régression de l'analphabétisme lorsque l'on s'intéresse au groupe d'âge I0 - 24 ans qui a le taux le plus bas (I7 % pour les hommes et 45 % pour les femmes en I97I) et qui passe de 56 % en I960 à 3I % en I97I.

Il serait bon de signaler ici que 66 % des Marocains sachant lire et écrire résident dans les villes. C'est, sans conteste, la conséquence de la grande disparité des infrastructures scolaires des milieux urbain et rural et, dans une large mesure le résultat de l'exode rural qui devient de plus en plus le fait de personnes qui ont eu accès à l'école.

Tableau : 3.6

POPULATION SELON L'APTITUDE A LIRE ET A ECRIRE

SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'AGE

GROUPES D'AGE	LIT ET ECRIT SELON LE SEXE								
	MASCULIN			FEMININ			TOTAL		
	OUI	NON	TOTAL	OUI	NON	TOTAL	OUI	NON	TOTAL
ENSEMBLE DU MAROC :									
10-24	1.221.426	1.122.983	2.344.409	554.168	1.682.662	2.236.830	1.775.594	2.805.645	4.581.239
25-34	273.865	514.548	788.413	69.165	925.817	994.982	343.030	1.440.365	1.783.395
35-49	248.484	754.832	1.003.316	32.295	1.004.755	1.037.050	280.779	1.759.587	2.040.366
50 et plus	156.901	803.091	959.992	23.688	854.579	878.267	180.589	1.657.670	1.838.259
TOTAL	1.900.676	3.195.454	5.096.130	679.316	4.467.813	5.147.129	2.579.992	7.663.267	10.243.259
MILIEU URBAIN :									
10-24	689.677	143.698	833.375	495.483	397.400	892.883	1.185.160	541.098	1.726.258
25-34	166.651	113.977	280.628	64.210	286.954	351.164	230.861	400.931	631.792
35-49	153.976	236.554	390.530	30.495	362.522	393.017	184.471	599.076	783.547
50 et plus	80.650	214.357	295.007	22.200	268.533	290.733	102.850	482.890	585.740
TOTAL	1.090.954	708.586	1.799.540	612.388	1.315.409	1.927.797	1.703.342	2.023.995	3.727.337
MILIEU RURAL :									
10-24	531.749	979.285	1.511.034	58.685	1.285.262	1.343.947	590.434	2.264.547	2.854.981
25-34	107.214	400.571	507.785	4.955	638.863	643.818	112.169	1.039.434	1.151.603
35-49	94.508	518.278	612.786	1.800	642.233	644.033	96.308	1.160.511	1.256.819
50 et plus	76.251	588.734	664.985	1.488	586.046	587.534	77.739	1.174.780	1.252.519
TOTAL	809.722	2.486.868	3.296.590	66.928	3.152.404	3.219.332	876.650	5.639.272	6.515.922

La situation dans le milieu rural est, en revanche, tout autre. Avec 6.500.000 habitants âgés de IO ans et plus en I97I, les campagnes marocaines comptent 5.600.000 analphabètes, ce qui lui confère, ainsi que nous l'avions déjà vu, un taux d'analphabétisme de l'ordre de 87 %. Cette fréquence était de 92 % lors du dernier recensement ; aussi peut-on remarquer que la baisse ne concerne que le sexe masculin et plus précisément les jeunes de IO - 24 ans. L'analphabétisme ches les femmes n'a pas connu de recul notable et demeure quasiment total dans la population féminine rurale.

- Scolarisation et niveau d'instruction de la population du Maroc

Il convient, tout d'abord, de caractériser d'une manière globale la population du point de vue de son instruction. Si l'on considère les I2.690.000 personnes âgées de 5 ans et plus en I97I, on constate qu'ils se répartissent en I3 % de scolarisées, 79 % qui n'ont jamais eu accès à l'école moderne, 5,5 % sont sorties des établissements d'enseignement primaire (I à 7 années d'études) et 2,5 ont fréquenté le secondaire ou le supérieur (8 années et plus d'études).

Quant à la population scolarisée, en nombre de I.660.000 personnes, elle se compose de 70 % d'enfants âgés de 5 à I4 ans qui seraient dans le primaire et 30 % de jeunes âgés de I5 à 34 ans fréquentant l'enseignement secondaire et supérieur.

Il faut noter par ailleurs, que cette population est constituée d'une majorité masculine (68 %) contre 32 % seulement de femmes. Elle se répartit dans ses mêmes proportions, entre la ville et la campagne, soit respectivement 68 % et 32 %.

Il va sans dire que les taux de fréquentation scolaire par groupe d'âge sont plus à même de décrire le degré de scolarisation de la population. C'est ainsi que le groupe d'âge 5 - I9 ans qui englobe la majorité écrasante des personnes fréquentent les établissements d'enseignement à un taux de l'ordre de 27 % seulement. C'est dire qu'il reste encore beaucoup à faire pour que la fréquentation des écoles atteigne un niveau convenable. En effet, 67 personnes d'âge scolaire sur IOO n'ont jamais eu accès aux établissements d'enseignement moderne et 6 les ont quittés avant d'y avoir terminé une année. A cela, il convient d'ajouter les différences notables entre les milieux urbain et rural d'une part et le sexe féminin et le sexe masculin de l'autre.

Tableau : 3.7

TAUX DE FREQUENTATION SCOLAIRE POUR LA POPULATION AGEE DE 5 - I9 ANS

Milieu de résidence	Masculin	Féminin	Les deux sexes
Urbain	60	42	50
Rural	22	3	I3
Ensemble du Maroc	35	I8	27

REPARTITION REGIONALE DE LA POPULATION

Il semble, depuis quelques années que la densité de la population du Maroc augmente d'un habitant au km^2 tous les ans. En effet, de 33 habitants au km^2 estimée en I968, elle est passée à presque 36 en juillet I97I. Cet indice, quoique grossier, place le Maroc dans une situation intermédiaire quant au peuplement parmi les pays du Tiers-Monde. Sa nature globale ne doit pas cependant nous cacher l'inégalité frappante de la répartition géographique de la population.

En effet, la chaîne atlassique avec son orientation Sud-Ouest - Nord-Est divise le Maroc en deux parties fort inégalement peuplées. La douceur du climat et la pluviométrie favorable ont fait du Nord-Ouest de la diagonale concrétisée par l'Atlas, la région qui abrite les neuf dixièmes de la population.

On a pu écrire d'ailleurs à juste titre, que l'histoire du Maroc apparaît comme celle du déplacement du centre de gravité de peuplement du centre vers le Nord-Ouest. La nature pré-saharienne du Sud-Est, et, notamment le caractère aléatoire et faible de sa pluviométrie en ont fait un réservoir de peuplement pour les plaines atlantiques.

TABLEAU : 4.I (Suite)

POPULATION LEGALE PAR PROVINCE ET PREFECTURE

PROVINCE OU PREFECTURE		Population en I960	POPULATION EN I97I				Nombre de ménages en I97I
			Ensemble	MAROCAINS		Etrangers	
				Total	dont Israélites		
AGADIR	(Pop. urbaine	58.068	I70.600	I68.69I	43I	I.909	35.366
	(Pop. rurale	799.825	997.4IO	997.099	7	3II	I84.576
	(Ensemble	857.893	I.I68.0IO	I.I65.790	438	2.220	2I9.942
AL HOCEIMA	(Pop. urbaine	I3.559	22.496	22.044	I	452	4.208
	(Pop. rurale	I77.936	224.098	224.065	-	33	38.423
	(Ensemble	I9I.495	246.594	246.I09	I	485	42.63I
BENI MELLAL	(Pop. urbaine	63.572	II7.296	II7.I06	I27	I90	23.02I
	(Pop. rurale	4IO.429	546.395	546.330	3	65	92.044
	(Ensemble	474.00I	663.69I	663.436	I30	255	II5.065
EL JADIDA	(Pop. urbaine	58.878	92.I85	9I.579	337	606	I9.I97
	(Pop. rurale	430.759	498.738	498.607	4	I3I	89.502
	(Ensemble	489.637	590.923	590.I86	34I	737	I08.699
FES	(Pop. urbaine	259.358	383.904	38I.66I	I.862	2.243	74.I65
	(Pop. rurale	57I.64I	687.5I2	687.323	-	I89	I20.9I6
	(Ensemble	830.999	I.07I.4I6	I.068.984	I.862	2.432	I95.08I

TABLEAU :4.I(suite)

POPULATION LEGALE PAR PROVINCE ET PREFECTURE

PROVINCE OU PREFECTURE		Population en I960	POPULATION EN I97I				Nombre de ménages en I97I
			Ensemble	MAROCAINS		Etrangers	
				Total	dont Israélites		
	(Pop. urbaine	88.305	I43.I70	I42.508	I3	662	25.480
KHOURIBGA	(Pop. rurale	I48.472	I85.I34	I85.I33	-	I	27.89I
	(Ensemble	236.777	328.304	327.64I	I3	663	53.37I
	(Pop. urbaine	23I.000	3I5.I88	305.997	I97	9.I9I	54.625
OUJDA	(Pop. rurale	292.I30	3I8.640	3I7.680	-	960	49.488
	(Ensemble	523.I30	633.828	623.677	I97	I0.I5I	I04.II3
	(Pop. urbaine	I22.I33	I93.6I9	I92.27I	625	I.348	39.357
SAFI	(Pop. rurale	6I7.344	704.327	704.298	2	29	I32.476
	(Ensemble	739.477	897.946	896.569	627	I.377	I7I.833
	(Pop. urbaine	69.675	II2.947	II2.750	68	I97	20.80I
SETTAT	(Pop. rurale	476.050	557.822	557.624	-	I98	87.046
	(Ensemble	545.725	670.769	670.374	68	395	I07.847
	(Pop. urbaine	I4I.7I4	I87.894	I78.392	I.7I9	9.502	39.I3I
TANGER	(Pop. rurale	22.532	27.608	27.499	9	I09	5.I96
	(Ensemble	I64.246	2I5.502	205.89I	I.728	9.6II	44.327
	(Pop. urbaine	I.52I	II.826	II.825	-	I	2.I07
TARFAYA	(Pop. rurale	I6.840	I2.335	I2.334	-	I	2.I08
	(Ensemble	I8.36I	24.I6I	24.I59	-	2	4.2I5

TABLEAU : 4.I(suite)

POPULATION LEGALE PAR PROVINCE ET PREFECTURE

PROVINCE OU PREFECTURE		Population en I960	POPULATION EN I97I				Nombre de ménages en I97I
			Ensemble	MAROCAINS		Etrangers	
				Total	dont Israélites		
KENITRA	(Pop. urbaine	I88.323	308.477	303.924	46I	4.553	57.947
	(Pop. rurale	807.590	I.037.498	I.035.92I	-	I.577	I76.27I
	(Ensemble	995.9I3	I.345.975	I.339.845	46I	6.I30	234.2I8
KSAR ES SOUK	(Pop. urbaine	2I.808	46.595	46.425	320	I70	8.I74
	(Pop. rurale	359.I4I	425.025	424.755	I	270	77.48I
	(Ensemble	380.949	47I.620	47I.I80	32I	440	85.655
MARRAKECH	(Pop. urbaine	267.905	393.II8	390.637	I.569	2.48I	72.90I
	(Pop. rurale	969.29I	I.I65.423	I.I65.28I	22	I42	I94.747
	(Ensemble	I. 237.I96	I.558.54I	I.555.9I8	I.59I	2.623	267.648
MEKNES	(Pop. urbaine	233.568	363.499	360.055	2.252	3.444	70.032
	(Pop. rurale	343.569	389.6I8	389.I35	-	483	68.3I6
	(Ensemble	577.I37	753.I77	749.I90	2.252	3.927	I38.348
NADOR	(Pop. urbaine	I9.367	44.I76	43.893	II	283	7.36I
	(Pop. rurale	328.I99	436.34I	436.270	-	7I	73.035
	(Ensemble	347.566	480.5I7	480.I63	II	354	80.396
OUARZAZATE	(Pop. urbaine	9.064	29.048	28.93I	6	II7	5.244
	(Pop. rurale	425.422	493.328	492.970	2	358	84.980
	(Ensemble	434.486	522.376	52I.90I	8	475	90.224

TABLEAU :4.I(suite)

POPULATION LEGALE PAR PROVINCE ET PREFECTURE

PROVINCE OU PREFECTURE		Population en I960	POPULATION EN I97I				Nombre de ménages en I97I
			Ensemble	MAROCAINS		Etrangers	
				Total	dont Israélites		
TAZA	(Pop. urbaine	38.242	73.2I8	72.730	48	488	I3.08I
	(Pop. rurale	407.503	505.338	505.278	4	60	83.620
	(Ensemble	445.745	578.556	578.008	52	548	96.70I
TETOUAN	(Pop. urbaine	200.022	278.882	273.68I	I.I55	5.20I	63.055
	(Pop. rurale	447.249	5I7.396	5I7.202	-	I94	99.879
	(Ensemble	647.27I	796.278	790.883	I.I55	5.395	I62.934
CASABLANCA	(Pop. urbaine	I.000.287	I.582.53I	I.533.I83	I6.867	49.348	284.2I4
	(Pop. rurale	I00.092	I36.890	I36.436	5	454	23.II7
	(Ensemble	I.I00.379	I.7I9.42I	I.669.6I9	I6.872	49.802	307.33I
RABAT-SALE	(Pop. urbaine	303.244	539.056	525.833	2.99I	I3.223	I03.553
	(Pop. rurale	84.843	I02.658	I0I.994	-	664	I6.339
	(Ensemble	388.087	64I.7I4	627.827	2.99I	I3.887	II9.892
Ensemble du Maroc	(Pop. urbaine	3.389.6I3	5.409.725	5.304.II6	3I.060	I05.609	I.023.020
	(Pop. rurale	8.236.857	9.969.534	9.963.234	59	6.300	I.727.45I
	(Ensemble	II.626.470	I5.379.259	I5.267.350	3I.II9	III.909	2.750.47I

Source : Population légale du Maroc d'après le recensement général de la population et de l'habitat en I97I.

C'est dire, qu'en I960, la densité de population était de 50 habitants par km^2 dans la partie Nord-Ouest du pays, alors qu'elle fut de l'ordre de 5 habitants au km^2 dans le Sud-Est. Avec presque 53 % de la superficie totale du Maroc, cette partie du territoire, à l'Est des massifs montagneux ne regroupait que IO % de la population en I960.

Ainsi, avons-nous à faire à deux régions fortement contrastées et dissymétriques : un Maroc où la population est dense d'une part et un Maroc presque désert d'autre part. Dans l'un, les habitants sont depuis longtemps sédentarisés, dans l'autre on voit encore évoluer autour des sédentaires un grand nombre de nomades. Ici, l'urbanisation est relativement importante, là il n'y a pratiquement pas de vie citadine. D'ailleurs, cette dissymétrie est la caractéristique fondamentale de la géographie du Maroc. Si l'on manque de s'y référer, on ne peut décrire ni le relief du pays, ni son climat, ni sa végétation et encore moins sa vie économique et sociale.

En I97I, le Maroc était administrativement découpé en I9 provinces et deux Préfectures (Casablanca et Rabat-Salé). Le dernier recensement a relevé cinq provinces de plus d'un million d'habitants (Agadir, Fès, Kénitra, Marrakech et la Préfecture de Casablanca).

Il est à noter que seules, Kénitra et Marrakech avaient cette taille de population lors du recensement de I960. Le tableau (...) extrait de la population légale du Maroc, d'après le recensement général de la population et de l'habitat de I97I, nous donne la répartition du nombre des habitants par province, en distinguant à l'intérieur de chacune d'elles, les populations urbaines et rurales, ainsi que les nombres de ménages correspondants.

Répartition de la population entre le milieu rural et le milieu urbain

A la faveur du recensement de I97I il a été établi que 64,8 % des habitants du Maroc résidaient dans le milieu rural, soit 9.969.534 personnes. La proportion des habitants des villes s'élevait donc à 35,2 %. Alors que la population totale a connu une augmentation de l'ordre de 3?,3 % pendant la période intercensitaire I960-I97I, la population urbaine a pour sa part augmenté de quelque 59,6 %. De 3.389.6I3 habitants en I960, elle passe, en effet, à 5.409.725 en juillet I97I.

Après avoir donné la répartition de la population du Maroc selon les provinces et préfectures, il serait intéressant de se pencher sur le taux d'urbanisation (rapport de la population urbaine, à la population totale) dans chacune de ces régions administratives.

Il va sans dire que les forts taux de Tanger, Casablanca et Rabat-Salé ne sont absolument pas comparables aux autres, étant donné le poids considérable des chefs-lieux. Toutefois, ceci confirme ce que nous avions dit précédemment sur l'inégale urbanisation du Maroc et sa fondamentale dissymétrie.

Tableau : 4.2

TAUX D'URBANISATION PAR PROVINCES

AGADIR	I4,6	SETTAT	I6,8
AL HOCEIMA	9,I2	TANGER	87,I
BENI-MELLAL	I7,6	TARFAYA	48,9
EL JADIDA	I5,6	TAZA	I2,6
FES	35,8	TETOUAN	3,0
KENITRA	22,9	Préfecture CASABLANCA	92,0
KHOURIBGA	43,6	Préfecture RABAT	84,0
KSAR-ES-SOUK	9,8	Ensemble du MAROC	35,2
MARRAKECH	25,2		
MEKNES	48,2		
NADOR	9,I		
OUARZAZATE	5,5		
OUJDA	49,7		
SAFI	2I,5		

Urbanisation et migrations internes

- Evolution de la population urbaine

A l'aube du 20e siècle la population urbaine du Maroc s'élevait approximativement à quelque 420.000 personnes, ce qui représentait à peine 9 % des habitants du pays. Si le développement des échanges avec l'Europe a permis aux cités portuaires de prendre de l'importance - (Casablanca voit sa population doubler entre I850 et I900), les grandes villes restent les capitales traditionnelles avec en tête Fès qui comptait I00.000 habitants environ et Marrakech 60.000.

La pénétration coloniale a complétement bouleversé cet état de chose, en introduisant des activités nouvelles qui provoquèrent une rupture des rapports traditionnels entre la campagne et la ville. La main mise des colons sur les meilleures terres du pays, la modernisation des cultures et la création d'emplois en nombre de plus en plus grand en ville expliquent l'accélération de l'urbanisation en ce début de siècle.

Ainsi, dès juillet I9I4, l'effectif des citadins atteint 650.000 (Rapport sur la situation du protectorat). A la faveur du dénombrement de I926, il s'établit à presque un million puis à I.400.000 en I936. Le processus de concentration de la population dans les agglomérations urbaines s'accélère depuis lors : au recensement de I952, le nombre des personnes résidentes en ville est de l'ordre de 2.500.000 en I960, il atteint 3.400.000 et dépasse 5 millions en juillet I97I.

Tableau : 4.3

ANNEES	EVOLUTION DE LA POPULATION URBAINE
	Effectif de la population urbaine
I900	420.000
I936	I.400.000
I952	2.500.000
I960	3.400.000
I97I	5.347.000

On perçoit mieux l'ampleur du processus d'urbanisation lorsque l'on sait que la population urbaine du Maroc fut multipliée par I3 depuis le début du siècle, alors que la population rurale triplait à peine.

Le taux de croissance moyen de la population urbaine du Maroc était de 3,3 % entre I900 et I936, il atteint 3,9 % entre I936 et I960 et se trouve être de l'ordre de 4,3 % pour la période de I960 - I97I. Cependant, si l'on tient compte uniquement de la population musulmane, ce taux s'élève à 5,4 % pour la dernière période intercensitaire, du fait de la diminution des effectifs des Israélites et des étrangers.

Le taux d'urbanisation a connu par conséquent une croissance particulièrement rapide. D'un peu moins de 9 % au début du siècle, il passe, à 20 % en I936, à plus de 29 % en I960 pour atteindre [illegible] % en I97I.

Toutefois, le Maroc demeure moins urbanisé que ces voisins immédiats du Maghreb (on a cité les taux de 39 % et 40 % respectivement pour l'Algérie et la Tunisie en I966), mais sa population urbaine connaît un rythme de croissance des plus rapide.

La multiplication des agglomérations urbaines

L'ampleur du processus d'urbanisation se manifeste d'une façon encore plus significative par la multiplication des agglomérations.

Leur nombre était de 27 seulement en I900, il passe à 56 en I936 puis à 92 en I952 et à II7 en I960. En juillet I97I on en recense I83. Cependant, onze villes seulement dépassent à cette date I00.000 habitants dont cinq qui franchissent le seuil des 200.000, avec à leur tête Casablanca, cité gigantesque par tous ses aspects, une population de plus d'un million et demi.

Il est toutefois intéressant de noter que le nombre des villes moyennes (de 20.000 à I00.000 habitants) est passé de 8 au début du siècle à 25 lors du dernier recensement. Le Maroc ne disposait que de deux grandes cités de plus de I00.000 habitants en I926 (Marrakech et Casablanca), il en comptait 8 en I960 et II en I97I.

Les effectifs de population et le taux moyen d'accroissement pour la période intercensitaire I960 - I97I des onze grandes villes sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau : 4.4

V I L L E S	Population	Taux d'accroissement
CASABLANCA	I.506.373	4,I
RABAT	574.809	4,6
MARRAKECH	332.74I	2,9
FES	325.327	3,8
MEKNES	248.369	3,2
TANGER	I87.894	2,6
OUJDA	I75.532	2,9
SALE	I55.557	6,7
KENITRA	I39.206	4,4
TETOUAN	I39.I05	2,9
SAFI	I29.II3	4,3

Le processus d'urbanisation au Maroc se trouve caractérisé par une forte concentration de la population dans les grandes villes. Ainsi, on note que 75 % de la population urbaine se rencontre dans les onze villes citées plus haut. Ceci se double en outre d'une forte concentration géographique : la frange côtière de Casablanca à Kénitra regroupe les 42 % de cette population préfigurant ainsi ce que serait la première grande zone métropolitaine du Maroc.

Les mouvements migratoires internes sont, sans conteste, les phénomènes démographiques les plus difficiles à appréhender. Ils le sont doublement dans un pays comme le Maroc où le souci de la collecte de l'information statistique est relativement récent. Toutefois, cet écueil n'a pas empêché des chercheurs à se livrer à un laborieux et patient travail d'évaluation des migrations. Ils eurent souvent recours à des techniques d'estimation fondées principalement sur l'hypothèse d'un taux d'accroissement naturel, invariable pour l'ensemble du pays. Aussi, considéraient-ils l'immigration nette comme un solde entre le coût supposé naturel et l'accroissement total des populations des centres urbains.

C'est ainsi, donc, que l'on a estimé le nombre des Marocains qui ont quitté la campagne pour la ville à 700.000 personnes entre I936 et I952. Pendant la même période, la part de l'immigration dans la croissance de la ville de Casablanca était évaluée à plus de 55 % de son augmentation totale, avec un accroissement naturel de l'ordre de I36.672 âmes et l'installation de quelque I67.408 campagnards.

L'enquête à objectifs multiples de I96I - I963 nous livre des chiffres encore plus révélateurs de l'ampleur du mouvement vers les villes: 63,3 % des personnes habitant les bidonvilles sont nées ailleurs que dans la ville où ils résident, contre 6I,I % dans les médinas traditionnelles et 59,I % dans les quartiers dits "villes modernes".

Le recensement de juillet I97I a eu entre autres objectifs de remédier à l'inexistence d'une vue d'ensemble sur les migrations internes au Maroc. Aussi, deux questions importantes furent posées : l'une sur le lieu de naissance, l'autre sur la durée de résidence. L'analyse des réponses à ces deux questions ne manquera pas de nous fournir des renseignements fort intéressants. D'ores et déjà, on sait que 32 % de la population urbaine I97I est d'origine rurale contre 56 % nés sur place. Par conséquent, les mouvements qui ont eu lieu entre les différentes villes n'affectent que 9 % seulement de cette population.

En supposant en outre, que la population urbaine d'origine rurale perd chaque année entre I5 à 22 pour mille de son effectif, et moyennant une hypothèse de répartition uniforme de l'exode rural sur les onze années de la période intercensitaire I960 - I97I, l'on a pu établir que 90.000 personnes environ quittent chaque année le milieu rural pour la ville.

Il est aussi à noter, que 60 % environ de ces candidats à la citadinité s'installent directement dans les onze grandes villes de plus de I00.000 habitants et que un migrant sur quatre choisit Casablanca comme résidence.

- La population rurale

L'extrême diversité géographique et humaine du monde rural marocain a rendu difficile les tentatives de découpage du territoire en régions.

Dans un ouvrage publié en I970, D. NOIN a proposé la classification suivante qui nous semble à biens des égards satisfaisante : les bas-pays, les montagnes et les parties arides. A partir de ce partage, il a élaboré un découpage en I2 régions dont les limites sont tantôt morphologiques, tantôt sociologiques ou climatiques. Grâce à de judicieux recoupements à partir des données de I960, il parvient aux résultats suivants :

- les bas-pays qui participent pour environ le quart dans la superficie du Maroc rural font vivre presque 60 % des campagnards du Maroc, à superficie sensiblement égale, les montagnes n'en abritent que les 3/IO, quant à la partie aride qui s'étend sur la moitié du Maroc, elle ne nourrit que le $\frac{I}{IO}$ seulement des ruraux.

Ses trois parties sont bien sûr loin d'être uniformément peuplées, on constate une hétérogénéité frappante des densités à l'intérieur de chacune, excepté, toutefois, pour les régions de plaines ou de collines où le peuplement est somme toute assez homogène.

Les pays atlantiques du Nord-Ouest abritent quelque 33 % de l'ensemble de la population des bas-pays et, semble devoir leur poids important à la forte densité de peuplement du Pré-Rif et du Rharb notamment. Le Nord-Est méditerranéen n'en constitue, à cause de son exiguité, que 7 %. Les plaines atlantiques de l'Ouest avec la Chaouïa, les Doukkala-Abda et les Chiadma font vivre, grâce aux fortes densités des deux premières, quelque 3I % de la population des bas-pays.

Les plateaux intérieurs du Maroc atlantique, avec le plateau des phosphates et les Ahmar et Rehamna, malgré leur relative étendue n'en regroupent que 9 %. Les plaines pré-atlassiques (avec le Tadla, les Srarhna et le Haouz) quelque I4 %. La plaine du Souss enfin n'en compte que 6 %.

Quant à la partie montagneuse qui abrite presque 30 % de la population rurale, elle se constitue du Rif qui fait vivre quelque 35 % des montagnards, des montagnes pastorales avec le plateau central, le Moyen-Atlas et le Haut-Atlas oriental qui en comptent quelque 25 % et, des montagnes du Sud-Ouest, avec le Haut-Atlas occidental et l'Anti-Atlas occidental, qui en abritent 40 %. Il est à noter que les densités de population sont incomparablement plus élevées dans le Rif qu'ailleurs, elles semblent être le double de ce qu'elles sont dans le Haut-Atlas occidental qui vient au second rang.

La partie aride du Maroc comporte, outre le pays de la Moulouya et les Hauts-plateaux de l'oriental, l'ensemble du Sahara marocain. Sa population qui ne constitue, avions-nous dit, que le $\frac{1}{10}$ de l'ensemble des ruraux du Maroc est fort inégalement répartie

- quelque 24 % des habitants de cette région peu favorisée par le climat vivent dans le pays de la Moulouya, 9 % dans les Hauts-plateaux de l'oriental et la majorité, soit 67 % évoluent dans le Sahara marocain.

Il convient de noter que les mouvements migratoires n'ont pas encore changé d'une façon perceptible, la physionomie de la population rurale, voire même sa répartition dans l'espace. L'exode n'affecte encore qu'une partie de l'excédent des habitants des campagnes. Nous sommes encore loin des situations décrites en Europe : vieillissement de la population rurale, désaffection des jeunes pour les travaux agricoles, désertion totale des villages par leurs habitants etc..., qui résultèrent de l'urbanisation massive. Toutefois, la grande sensibilité des migrations à la conjoncture ne nous interdit pas d'imaginer que, dans un proche avenir, les flux pourront s'accélérer, s'amplifier et provoquer dès lors de grands changements quantitatifs du monde rural marocain.

LA POPULATION ACTIVE

La population active, avions-nous dit précédemment, s'élevait en juillet I97I à environ 3.980.000 personnes, hormis les nomades et la population comptée à part. Cet effectif se répartit fort inégalement entre les deux sexes : 3.375.000 hommes et 605.000 femmes. En outre, 33 % de la population active masculine et 49 % de la population active féminine résident en milieu urbain. Ces résultats devraient toutefois être manipulés avec une extrême prudence, étant donné le sous-enregistrement certain des femmes actives à la campagne où leur participation aux travaux agricoles est souvent déclarée comme une activité ménagère.

Durant la dernière période intercensitaire, la population active urbaine a connu un accroissement important (de 30 % en I960, elle est passée à 35 % en I97I), du fait essentiellement de l'exode rural qui, semble-t-il déverse sur les villes quelque 90.000 personnes chaque année.

POPULATION ACTIVE SELON LE SEXE ET LE MILIEU DE RESIDENCE AUX RECENSEMENTS DE I960 ET I97I

MILIEU DE RESIDENCE	LES DEUX SEXES		Hommes		Femmes	
	I960	I97I	I960	I97I	I960	I97I
Milieu urbain	30	35	28	33	44	49
Milieu rural	70	65	72	67	56	5I
Ensemble	IOO	IOO	IOO	IOO	IOO	IOO

Source : Recensement général de la population et de l'habitat I97I

Résultats du sondage au $\frac{I}{IO}$: Population active.

Population active selon le sexe et l'âge

La population active au Maroc est avant tout à majorité masculine. Les femmes qui participent à la production n'en représentent encore que I5 %. Il est toutefois indéniable que cette proportion n'a pas cessé de croître ; de II % en I960, elle est passée à I5 % en I97I. Cette croissance se manifeste avec beaucoup plus de vigueur en milieu urbain où la participation des femmes à l'activité est passée de I6 % à 2I % durant la même période.

Il serait bon de rappeler, que pendant les onze années qui précédèrent le dernier recensement, la population totale du Maroc s'est accrue de 32,3 %, alors que le nombre des actifs n'a augmenté que de 22 %. Quelque 730.000 personnes s'ajoutèrent donc aux 3.254.379 qui constituaient la force du travail en I960.

PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION TOTALE ET DE LA POPULATION ACTIVE

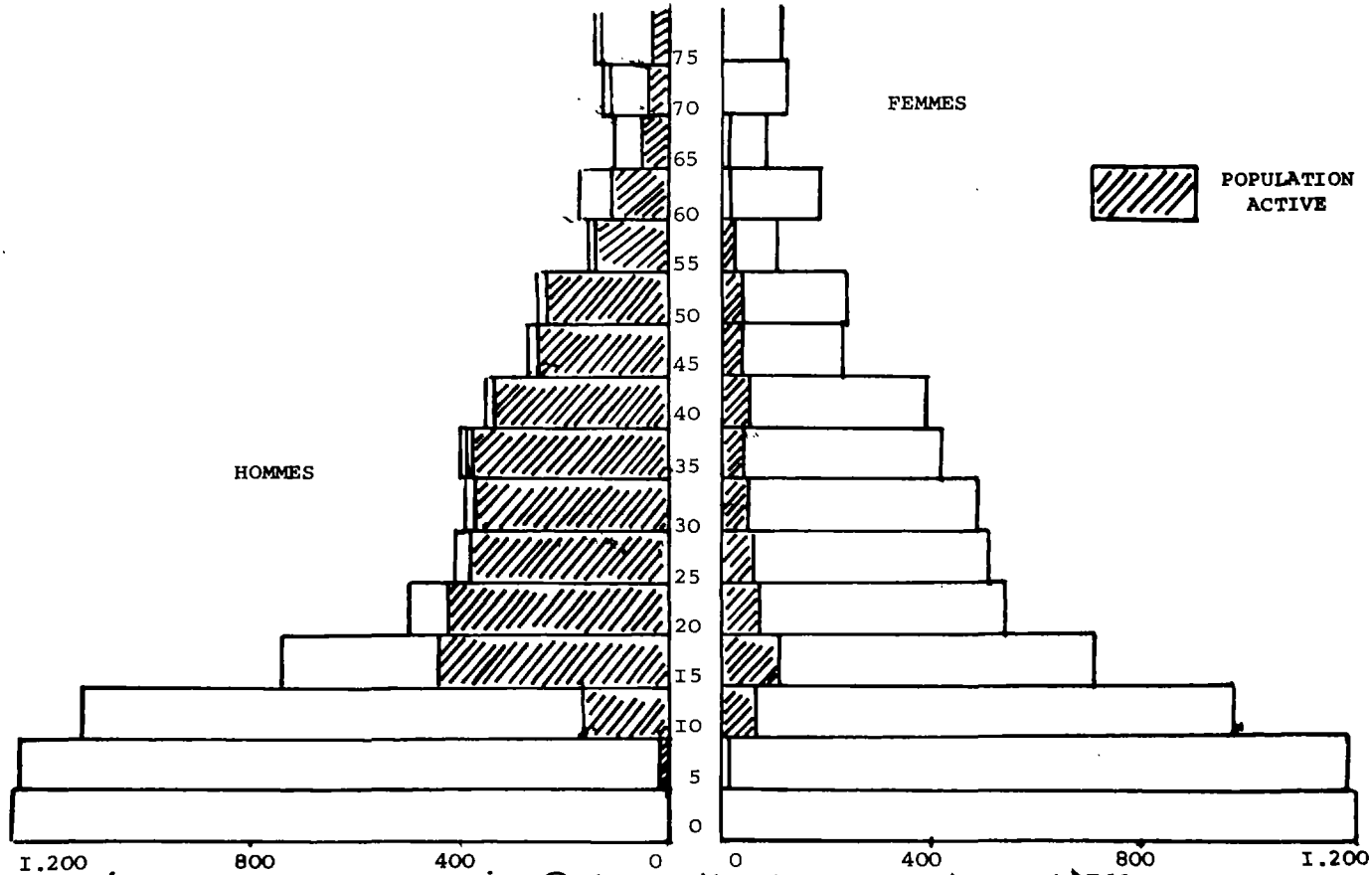

Source : Recensement Général de la population et de l'Habitat. Population active (Résultats du sondage au 1/10) Effectifs en milliers

COURBE DES TAUX D'ACTIVITE

ENSEMBLE DU MAROC

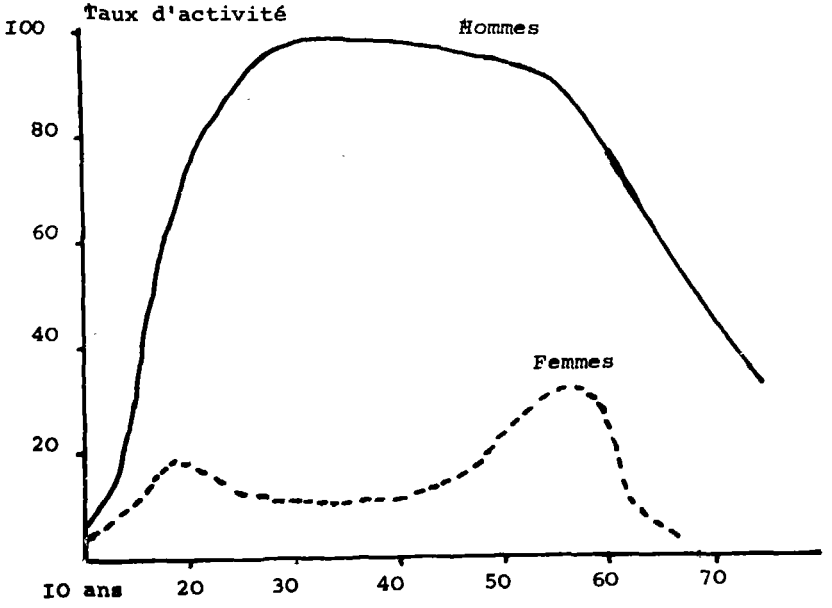

Environ 93 % de ces nouvelles recrues ont bénéficié d'emplois nouveaux. Nous assistons par conséquent, à une diminution relative de l'effectif des actifs et, partant à une croissance de la population à charge d'autant plus dangereuse que le nombre des chômeurs est important (350.000 en juillet I97I).

Néanmoins, cette baisse du taux général d'activité de 28 % en I960 à 26 % en I97I doit être imputée à la baisse du taux d'activité masculine (de 50 % en I960 à 45 % en I97I). Le rapport des femmes actives à la population féminine quant à lui, a accusé une hausse notable (6 % en I960 contre 8 % en I97I).

Le rajeunissement de la population totale et la modification corollaire de la structure par âge des actifs que nous avions déjà avancés ne sauraient encore être étayés par une analyse de la répartition par âge des deux populations. Les erreurs de déclaration d'âge et l'absence d'un Etat Civil généralisé nécessitent le recours aux techniques de rajustement, pour pouvoir corroborer en toute rigueur notre affirmation. Toutefois, le gonflement de la proportion des moins de 25 ans (59 % en I960 contre 64 % en I97I), l'émigration vers l'étranger (900.000 personnes ont quitté le territoire, dont 400.000 Marocains entre I960 et I97I) qui est le fait de personnes en âge de travailler, en réduisant la part du groupe d'âge 25 - 44 ans laisse supposer que le rajeunissement de la population est urbain.

On a, d'ailleurs, appliqué les taux d'activité de I97I par groupe d'âge à la structure de la population marocaine de I960 âgée de I5 à 59 ans et le résultat fut un taux comparatif sensiblement égal au taux d'activité masculine en I960. C'est dire que, s'il n'y eut pas de changement dans la structure par âge, le rapport des hommes de I5 - 59 ans en activité à la population masculine du même groupe d'âge serait resté presque inchangé.

Le taux d'activité féminin est en revanche en augmentation constante, à tel point, que sur I00 personnes qui accèdent actuellement à l'activité, on estime qu'il y a 30 femmes contre 70 hommes. De 8,9 en milieu urbain et de 4,7 en milieu rural, il passa en I97I à, respectivement, I0,8 et 6,4.

L'étude de la répartition de la population active, selon l'état matrimonial, révéle que, sur I00 femmes en activité, 40 sont célibataires et 33 sont mariées. Il est, en outre important de noter que 33 % des femmes divorcées et I7 % des veuves travaillent. La comparaison avec la situation matrimoniale des hommes actifs (3I % sont célibataires et 66 % mariés) corrobore l'idée souvent invoquée de la réticence des maris au travail de leurs épouses. L'analyse du taux d'activité féminin par groupe d'âge montre d'ailleurs qu'il atteint un maximum entre I5 et I9 ans, qu'il décroît à mesure que la probabilité de se marier augmente, entre 20 et 35 ans, pour se rehausser, avec l'augmentation du veuvage, jusqu'à un deuxième maximum vers 55 - 60 ans.

De ce fait, durant la dernière période intercensitaire, la population active féminine s'est accrue de quelque 7.5 %, alors que l'augmentation des hommes actifs ne fut que de I6 %.

Profession et branche d'activité économique *

La répartition de la population active selon la profession révèle qu'elle est formée en majorité par des personnes exerçant des activités agricoles (5I,5 % en I97I).

Celles-ci sont le fait tout particulièrement du milieu rural, où 77 % des actifs y participent. La comparaison avec les données du recensement de I960 montre néanmoins que ces proportions diminuèrent d'une manière appréciable (moins de 6 % dans l'ensemble du pays et moins de 3 % à la campagne) durant les onze années et ce, en faveur du groupe de professions "ouvriers non agricoles et manoeuvres dont la part est passée de I5,4 % à I9,2 % pour la population active totale et de 6,5 % à IO,5 % pour le milieu rural. Il convient en outre, d'ajouter que les "professions libérales, scientifiques et techniques" accusèrent aussi une hausse notable, durant la même période intercensitaire.

---

* Il convient de signaler que le recensement marocain a retenu la nomenclature des professions du Bureau International du travail.

De 3,2 % en I960, elles passèrent à 4 % en I97I. En définitive, hormis ces deux modifications, la répartition de la population active en groupe de professions est restée quasiment inchangée.

Les professions en milieu urbain

L'activité économique en ville se caractérise par une grande diversité des professions et exige par conséquent, un large éventail de qualifications. Cependant, l'évolution observée durant les onze années qui précédèrent le recensement s'est manifestée par l'augmentation des personnes exerçant les "professions scientifiques, libérales, techniques et assimilées" d'une part et de la catégorie marginale" personnes ne pouvant être classées selon la profession", d'autre part.

Cette dernière a accusé un fort accroissement : de II,5 % en I960, elle passe à I7,2 % en I97I. Elle se constitue de chômeurs et notamment de personnes n'ayant jamais travaillé, et ne possédant aucune qualification professionnelle.

La population active masculine en milieu urbain se constitue pour 37 % de ses effectifs de personnes exerçant les professions de la catégorie "ouvriers et manoeuvres non agricoles et conducteurs d'engins de transport".

Le tableau donne pour les plus importantes, les effectifs et les pourcentages :

PROFESSIONS	Effectifs	Pourcentages
Groupe (7 - 8 - 9) Ouvriers non agricoles et manoeuvres dont :	410.000	100,0
- Maçons, charpentiers et autres travailleurs de construction (95).....	75.700	18,5
- Conducteurs d'engins de transport (18).....	46.000	11,2
- Conducteurs d'engins de manutention et de terrassement, dockers (96)...	39.500	9,6
- Ouvriers de l'alimentation et de boissons (77).....	37.300	9,1
- Tailleurs, couturiers et travailleurs assimilés (79).....	32.000	7,8
- Ajusteurs, moniteurs et mécaniciens (84).....	36.000	8,8

Le groupe de professions "travailleurs spécialisés dans les services est par contre en déclin". Alors qu'il représentait 17,5 % de la population active masculine en 1960, il ne figurait que pour 13,5 % en 1971 avec un effectif de 149.900 hommes dont 67.700 forment le personnel des services de protection et de sécurité.*

---

* Il convient de rappeler ici, que les actifs de la population comptée à part et notamment les militaires résidant dans les casernes ne figurent pas dans ces effectifs.

Comme on doit s'y attendre, les "commerçants et les vendeurs" constituent une part importante en milieu urbain : avec un effectif de l'ordre de I49.200 hommes en I97I contre I23.400 en I960, toutefois, cette catégorie est gonflée par une proportion importante de marchands ambulants qui sont en fait des chômeurs déguisés (40.200 hommes).

Le groupe des "professions scientifiques, libérales et techniques a connu, avions-nous déjà dit, un fort taux d'accroissement.

De 43.200 hommes en I960, il est passé à 76.000 en I97I, dont 39.500 enseignants, 30.800 "médecins, dentistes, vétérinaires et travailleurs assimilés" et 8.900 "Ingénieurs, architectes etc..."

Le sexe féminin

Tous les groupes de professions ont connu un accroissement plus important de leurs effectifs féminins, que de leurs effectifs masculins hormis, cependant, la catégorie des professions "scientifiques, libérales et techniques". Alors que les femmes ne comptaient que pour 27,2 % dans le groupe "travailleurs spécialisés dans les services" en I960, elles figurent pour 39,7 % en I97I, notons que 85.300 femmes exercent les professions d'employées de maison, et qu'elles gonflent démesurément ce groupe puisqu'elles en constituent 87 % des effectifs.

Les professions en milieu rural

Les résultats préliminaires du dernier recensement ont révélé un fait sociologique fort important : la proportion des personnes exerçant les professions agricoles a diminué en milieu rural et de surcroît les travailleurs agricoles ont vu leur effectif augmenter au détriment de celui des chefs d'exploitations qui a accusé une baisse significative. En effet, les agriculteurs et chefs d'exploitations qui étaient au nombre de I.369.900 hommes actifs occupés en I960 n'étaient plus que I.I84.700 en I97I. Ces changements sont à imputer d'une part à l'exode rural et à l'émigration vers l'étranger et, d'autre part à la création de nouveaux emplois non agricoles à la campagne.

Les professions "scientifiques libérales et techniques" n'occupent que 2,3 % de la population active en I97I. Il va sans dire que cette proportion est d'autant plus insignifiante que ce groupe comprend les enseignants et le personnel médical.

Tableau : 5.I

MILIEU URBAIN : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE SELON LA PROFESSION EN I960 et I97I

Professions / Sexe	0 - I	2	3	4	5 - 6	7 - 8 - 9	X
LES DEUX SEXES							
I960	57.843	I29.444	74.I70	I98.080	52.322	355.880	II2.509
I97I	98.024	I57.968	I04.3II	248.352	65.372	387.78I	24I.562
Taux d'accroissement	69,5	22,0	40,6	28,4	24,9	37,8	II4,7
M A S C U L I N							
I960	43.222	I23.340	56.828	I44.I76	50.II6	300.II9	I07.534
I97I	76.050	I49.I62	77.028	I49.882	58.266	4I0.309	I85.436
Taux d'accroissement	76,0	2I,5	35,6	4,I	I6,3	36,7	72,5
F E M I N I N							
I960	I4.6I9	6.I04	I7.342	53.906	2.206	53.76I	4.975
I97I	2I.974	8.806	27.283	98.460	7.I06	77.472	56.I26
Taux d'accroissement	50,8	44,3	57,6	82,6	I22,2	44,3	I029,I

0 - I : Personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées
2 : Personnel commercial et vendeurs
3 : Directeurs et cadres administratifs supérieurs. Personnel administratif et travailleurs assimilés
4 : Travailleurs spécialisés dans les services
5 - 6 : Agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs, chasseurs et travailleurs assimilés
7 - 8- 9 : Ouvriers et manoeuvres non agricoles et conducteurs d'engins de transport
X : Professions mal définies ou non déclarées.

Source : Recensement général de la population et de l'habitat I97I
Population active, résultats du sondage au $\frac{I}{IO}$ eme

Tableau : 5.2.

MILIEU RURAL : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE SELON LA PROFESSION EN I960 ET I97I

Sexe \ Professions	0 - I	2	3	4	5 - 6	7 - 8 - 9	X
LES DEUX SEXES							
I960	45.236	57.069	7.357	59.III	I.8I7.796	I48.530	I4I.I32
I97I	59.983	65.0I3	I4.858	78.848	I.98I.839	274.66I	I0I.946
Taux d'accroissement	32,9	I3,9	I02,0	33,4	9,0	85,2	27,8
M A S C U L I N							
I960	44.I06	55.749	6.987	42.40I	I.677.I86	I20.266	I36.556
I97I	58.I84	63.7I8	I4.372	52.629	I.760.495	233.738	86.094
Taux d'accroissement	32,0	I4,3	I05,6	24,I	5,0	94,3	-37,0
F E M I N I N							
I960	I.I30	I.340	270	I6.664	I40.6I0	28.264	4.576
I97I	I.799	I.297	486	26.2I9	22I.344	40.923	I5.852
Taux d'accroissement							

0 - I : Personnel des professions scientifiques, techniques, libérales et assimilées
2 : Personnel commercial et vendeurs
3 : Directeurs et cadres administratifs supérieurs. Personnel administratif et travailleurs assimilés
4 : Travailleurs spécialisés dans les services
5 -6 : Agriculteurs, éleveurs, forestiers, pêcheurs, chasseurs et travailleurs assimilés
7- 8- 9 : Ouvriers et manoeuvres non agricoles et conducteurs d'engins de transport
X : Professions mal définies ou non déclarées.

La population active selon la branche d'activité

Ainsi qu'il ressort du tableau ( ), les secteurs d'activité "industrie, mines et artisanat" et "commerce et services" ont accusé une augmentation notable durant les onze années I960 - I97I, qui se manifeste par une diminution de la part du secteur agricole qui chute de 56,4 % à 50 % dans l'ensemble du pays.

Toutefois, la répartition de la population active par branche d'activité économique en I97I révèle encore que le secteur agricole reste prépondérant. Il occupe en effet la moitié des actifs du Maroc (40 % pratiquent la culture et 8,5 % l'élevage). En milieu rural, cette prédominance est plus nette encore puisque 60 % des actifs occupés sont dans la culture et I3 % dans l'élevage.

Le secteur "industrie, mines et artisanat" emploie I5 % de la population active, alors que celui du "commerce et des services" occupent environ 895.000 personnes, soit 22,4 % du total des actifs. Deux branches sont cependant, prépondérantes dans ce dernier secteur : l'administration et le commerce.

EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE
PAR SECTEUR

	POPULATION ACTIVE (en milliers)		POPULATION ACTIVE en %		Variation 60 - 71 (en mill.)	Variation relative 60 - 71
	1960	1971	1960	1971		
URBAIN	978,2	1.403,4	100,0	100,0	425,2	43,5
Agriculture....	40,7	60,4	4,2	4,3	19,7	48,4
Industrie, mines et artisanat...	253,1	389,8	25,4	27,8	136,7	54,0
Commerce et services.....	465,3	653,0	47,6	46,6	187,7	40,8
Secteur mal défini (y compris les chômeurs).....	219,1	300,2	22,4	21,3	81,1	37,0
RURAL	2 276,1	2 577,2	100,0	100,0	301,1	13,2
Agriculture...	1.793,0	1.927,7	78,9	74,8	134,7	7,5
Industrie, mines et artisanat...	116,9	203,5	5,1	7,9	86,6	74,0
Commerce et services.....	176,0	242,1	7,7	9,4	66,1	37,6
Secteur mal défini (y compris les chômeurs).....	190,2	203,9	8,3	7,9	13,7	7,2
TOTAL	3.254,4	3.980,5	100,0	100,0	726,1	22,3
Agriculture....	1.833,7	1.987,9	56,4	50,0	154,2	8,4
Industrie, mines et artisanat...	370,1	593,2	11,4	15,0	223,1	60,3
Commerce et services.....	641,3	895,2	19,6	22,4	253,9	39,6
Secteur mal défini (y compris les chômeurs.....	409,3	504,2	12,6	12,6	94,9	23,2

L'émigration vers l'étranger et l'exode rural, ainsi que le transfert de main-d'oeuvre agricole vers d'autres secteurs économiques font que le groupe d'âge 25 - 44 ans est celui où l'on observe la proportion la plus faible d'hommes actifs occupés dans l'agriculture.

Les activités économiques traditionnelles, à savoir l'agriculture, l'artisanat et les services domestiques occupent la majorité des jeunes hommes actifs. C'est ainsi, par exemple, que plus de 77 % des personnes employées dans l'élevage sont âgées de moins de 25 ans et celles exerçant les activités du "textile, confection, cuir et chaussures" appartiennent, pour 38 % d'entre elles à cette branche d'âge. Ceci n'est point étonnant, étant donné l'importance de l'artisanat où l'apprentissage est encore de règle et où l'on trouve une forte proportion d'aides familiaux.

Quant à la population active féminine, il convient de rappeler ici, qu'elle est particulièrement jeune.

Nous avions vu plus haut que I5,4 % des femmes actives occupées sont âgées de moins de I5 ans et 44 % de moins de 25 ans, alors que les mêmes proportions pour les hommes sont respectivement de 5,7 % et 28,8 %.

Cette constatation est corroborée par le fait que 7I % des femmes actives sont occupées dans des branches traditionnelles où l'on rencontre une part importante d'aides familiaux et d'apprentis, à savoir : "la culture, l'élevage, les textiles et confections" et les "services domestiques".

Il nous faut signaler ici, que 39 % des femmes employées dans l'élevage et 7 % dans la culture sont âgées de moins de I5 ans

Dans les branches d'activité industrielle , on rencontre les femmes en grand nombre, principalement dans les entreprises relevant de "l'industrie alimentaire, boissons, tabacs et industrie des corps gras" ainsi que dans celles des "textiles et confection, cuir et chaussures".

Le secteur des "services et commerce" occupe des femmes, principalement dans la branche "services domestiques". Il convient de noter ici, que, quelque I00.200 femmes sont des employées de maisons, dont 29 % sont âgées de moins de I5 ans et 29,5 % de I5 - 24 ans. L'administration emploie quelque 27.700 femmes dont I5.200 dans l'enseignement.

La population active selon la situation dans la profession

La comparaison de la répartition de la population active occupée, selon la situation, dans la profession aux deux recensements de I960 et I97I révèle que cette distribution a connu une évolution importante, caractérisée notamment, par l'ampleur de la diminution des effectifs des employeurs et l'augmentation, non moins considérable, du nombre des aides familiaux. En effet, de 209.000 personnes en I960, l'effectif des employeurs a baissé à 93.000 en I97I, alors que celui des aides familiaux passe de 476.000 à 744.000 durant la même période.

Plusieurs facteurs concourent à l'explication de ce changement, dont le plus important est la différence des dates de référence des deux recensements (I8 juin en I960 et 20 juillet en I97I). Le mois de juin se caractérise au Maroc, par une grande activité agricole : c'est le mois des moissons qui imposent aux agriculteurs le recrutement de salariés, le mois de juillet est en revanche, la période de la moindre activité agricole, il se caractérise dans le milieu rural, par les tâches de commercialisation des produits et par de grandes festivités. Toutefois, l'intervertion des situations d'employeurs et d'indépendants est fréquente en milieu rural et se trouve favorisée par la concentration croissante de la propriété qui accompagne, généralement, la mécanisation des travaux agricoles. Ceci étant, sur IOO personnes actives occupées, on compte en juillet I97I, 2,6 employeurs, 4I,0 salariés, 34,3 indépendants et quelque 20,5 aides familiaux et I,6 personnes n'ayant pas déclaré leur situation dans la profession. Leur répartition selon les branches d'activité économique est donnée par le tableau ( ).

VI- LES PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES

Tout donne à croire que la croissance fougueuse que connaît actuellement la population marocaine ne tardera pas à s'estomper. L'évolution des structures socio-culturelles et particulièrement celle du mode de vie ne manqueront pas d'induire une baisse de la fécondité. En effet, le Maroc connaît comme l'ensemble des pays de même niveau de développement, un processus d'urbanisation relativement intense et une amélioration certaine des prestations des services médicaux qui sont des facteurs de baisse de la natalité, et, à fortiori, de recul de la mortalité.

Les perspectives démographiques exposées dans ce chapitre sont celles qui furent élaborées pour les besoins de la préparation du Plan quinquennal I973 - I978. Elles s'appuient sur une hypothèse de rapide diminution de la mortalité, conforme à la tendance générale de ce phénomène dans le passé le plus proche.

Ainsi, les niveaux de mortalité retenus sont ceux définis par les durées de vie moyennes suivantes :

Tableau : 6.I

PERIODE	Espérance de vie à la naissance
I97I - I975	53,7 ans
I975 - I980	57,6 ans
I980 - I985	60,4 ans
I985 - I990	6I,8 ans

Les coefficients retenus pour le calcul des effectifs de chaque groupe d'âge sont ceux des tables de survie des Nations-Unies, correspondant aux niveaux de mortalité définis par ces espérances de vie.

En ce qui concerne l'évolution de la fécondité, deux hypothèses ont été envisagées. La première a trait à une baisse non provoquée du phénomène, induite par le développement socio-économique qui infléchit immanquablement les comportements procréateurs des individus dans le sens de la diminution du nombre moyen d'enfants par ménage.

La seconde hypothèse est celle de la baisse provoquée par une action vigoureuse et conséquente de l'Etat, inspirée d'une politique de planification familiale méthodiquement élaborée.

L'hypothèse de hausse de fécondité semble en contradiction avec l'évolution que connaît la société marocaine. Celle de la baisse brutale, faisant appel à la contraception obligatoire et à la stérilisation est encore moins plausible. Aussi, les situations retenues semblent être fondées sur des hypothèses moyennes, les différences de croissance attendues sont à peine perceptibles dans le court terme, mais plus l'horizon est lointain et plus l'écart entre les deux situations devient important.

Selon les deux hypothèses, les indices comparatifs de natalité s'établiraient comme suit :

Tableau : 6.2

PERIODES	Hypothèse de fécondité en baisse normale (non provoquée)	Hypothèse de fécondité en baisse provoquée par les pouvoirs publics
I97I - I975	48 pour mille	47 pour mille
I975 - I980	45 pour mille	43 pour mille
I980 - I985	42 pour mille	37 pour mille
I985 - I990	40 pour mille	32 pour mille

De I5.379.000 en I97I, la population du Maroc atteindrait les effectifs suivants en I973 ; I978 ; I980 ; I985 ; et I990 selon l'une ou l'autre hypothèse retenue.

Tableau : 6.3

EFFECTIFS (en milliers) DE LA POPULATION EN :

ANNEES	Fécondité en baisse normale			Fécondité en baisse provoquée		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
I97I	7 685	7 694	I5 379	7 685	7 694	I5 379
I973	8 I70	8 I60	I6 330	8 I55	8 I45	I6 300
I978	9 500	9 485	I8 985	9 445	9 4I5	I8 260
I980	IO I00	IO 080	20 I80	IO 0IO	9 980	I9 990
I985	II 775	II 735	23 5IO	II 480	II 425	22 905
I990	I3 7IO	I3 655	27 365	I3 005	I2 905	25 9IO

Source : Délégation au Plan et au Développement régional.
Division du Plan et des études économiques.
Service de la planification des ressources humaines.

Ainsi, les taux d'accroissement annuels moyens passeraient de 3,5 % en I97I - I975 à 3,I % de I975 à I990, dans l'hypothèse de la baisse normale de fécondité, alors qu'ils chuteront de 2,95 % durant la période I97I - I980 à 2,45 % en I985 - I990 dans la seconde hypothèse.

a) Age et sexe - groupes fonctionnels

Quelque soit l'hypothèse retenue, les calculs de perspectives aboutissent à un vieillissement relatif de la population.

Tableau : 6.4

STRUCTURE PAR GROUPE D'AGE QUINQUENNAL ET PAR SEXE
HYPOTHESE DE FECONDITE EN BAISSE NORMALE

(Chiffres en milliers)

	1973			1978		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4 ans	I 515	I 495	3 010	I 665	I 620	3 285
5-9	I 255	I 255	2 510	I 450	I 435	2 885
10-14	I 035	I 030	2 065	I 235	I 240	2 475
15-19	860	855	I 715	I 020	I 020	2 040
20-24	710	710	I 420	840	840	I 680
25-29	575	575	I 150	690	695	I 385
30-34	475	470	945	560	560	I 120
35-39	400	395	795	460	455	915
40-44	340	335	675	385	385	770
45-49	280	275	555	325	320	645
50-54	225	225	450	265	265	530
55-59	175	180	355	210	210	420
60-64	135	140	275	160	165	325
65-69	90	100	190	110	120	230
70-74	55	65	120	70	80	150
75 et plus	45	55	100	55	75	130
	8 170	8 160	16 330	9 500	9 485	18 985

	1980			1985			1990		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4 ans	I 755	I 710	3 465	2 005	I 960	3 965	2 310	2 255	4 565
0-9	I 500	I 470	2 970	I 705	I 665	3 370	I 950	I 910	3 860
10-14	I 335	I 340	I2 675	I 485	I 455	2 940	I 690	I 650	3 340
15-19	I 095	I 095	2 190	I 325	I 325	2 650	I 470	I 440	2 910
20-24	900	900	I 800	I 075	I 080	2 155	I 305	I 310	2 615
25-29	740	745	I 485	885	885	I 770	I 060	I 065	2 125
30-34	605	605	I 210	730	730	I 460	870	875	I 745
35-39	490	490	980	595	595	I 190	715	720	I 435
40-44	410	405	815	475	480	955	580	585	I 165
45-49	340	340	680	395	395	790	460	465	925
50-54	280	280	560	325	325	650	375	380	755
55-59	220	225	445	260	265	525	305	310	615
60-64	170	175	345	200	210	410	235	245	480
65-69	120	130	250	145	155	300	170	185	355
70-74	75	90	165	90	105	195	110	130	240
75 et plus	65	80	145	80	105	185	105	130	235
	10 100	10 080	20 180	11 775	11 735	23 510	13 710	13 655	27 365

Tableau : 6.4 (suite)

STRUCTURE PAR GROUPE D'AGE QUINQUENNAL ET PAR SEXE

Hypothése de fécondité en baisse provoquée (Chiffres en milliers)

	I973			I978		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 - 4 ans	I 500	I 480	2 980	I 620	I 565	3 I85
5 - 9	I 255	I 255	2 5IO	I 440	I 420	2 860
IO - I4	I 035	I 030	2 065	I 235	I 240	2 475
I5 - I9	860	855	I 7I5	I 020	I 020	2 040
20 - 24	7IO	7IO	I 420	840	840	I 680
25 - 29	575	575	I I50	690	695	I 385
30 - 34	475	470	945	560	560	I I20
35 - 39	400	395	795	460	455	9I5
40 - 44	340	325	675	385	385	770
45 - 49	280	275	555	325	320	645
50 - 54	225	225	450	265	265	530
55 - 59	I75	I80	355	2IO	2IO	420
60 - 64	I35	I40	275	I60	I65	325
65 - 69	90	I00	I90	IIO	I20	230
70 - 74	55	65	I20	70	80	I50
75 et plus	45	55	I00	55	75	I30
	8 I55	8 I45	I6 300	9 445	9 4I5	I8 860

	I980			I985			I990		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0 - 4 ans	I 690	I 645	3 335	I 805	I 745	3 550	I 890	I 820	3 7IO
5 - 9	I 475	I 435	2 9IO	I 635	I 595	3 230	I 755	I 695	3 450
IO - I4	I 335	I 340	2 675	I 460	I 430	2 890	I 620	I 580	3 200
I5 - I9	I 095	I 095	2 I90	I 325	I 325	2 650	I 450	I 4I0	2 860
20 - 24	900	900	I 800	I 075	I 080	2 I55	I 305	I 3IO	2 6I5
25 - 29	740	745	I 485	885	885	I 770	I 060	I 065	2 I25
30 - 34	605	605	I 2IO	730	730	I 460	870	875	I 745
35 - 39	490	490	980	595	595	I I90	7I5	720	I 435
40 - 44	4IO	405	8I5	475	480	955	580	585	I I65
45 - 49	340	340	680	395	395	790	460	465	925
50 - 54	280	280	560	325	325	650	375	380	755
55 - 59	220	225	445	260	265	525	305	3IO	6I5
60 - 64	I70	I75	345	200	2IO	4IO	235	245	480
65 - 69	I20	I30	250	I45	I55	300	I70	I85	355
70 - 74	75	90	I65	90	I05	I95	IIO	I30	240
75 et plus	65	80	I45	80	I05	I85	I05	I30	235
	IO OIO	9 980	I9 990	II 480	II 425	22 905	I3 005	I2 905	25 9IO

Source : Délégation au Plan et au développement régional.
Division du Plan et des études économiques. Service de la planification des ressources humaines "Perspectives démographiques I97I - I990".

Ainsi, de 46,5 % en I973 la proportion des personnes âgées de 0 - I4 ans passerait à 43 % en I990 dans le cas de la baisse normale de la fécondité. Si l'hypothèse de baisse provoquée se trouve réalisée, ce même groupe d'âge ne représenterait guère que 40 %.

La répartition par âge et sexe est consignée dans les tableaux (6.4)

La population d'âge pré-scolaire :

D'une façon générale, au Maroc, seuls les enfants âgés de 7 ans et plus sont scolarisés. Aussi, peut-on considérer la population d'âge pré-scolaire comme étant celle du groupe 0 - 6 ans qui se présente comme suit, selon les deux hypothèses de baisse de la fécondité retenue :

Tableau : 6.5

(Population en milliers)

	ANNEES				
	I973	I978	I980	I985	I990
- Fécondité en baisse normale	4 080	4 520	4 735	5 405	6 2I5
- Fécondité en baisse provoquée	4 050	4 405	4 580	4 930	5 I85

Les enfants d'âge scolaire

Si nous devons considérer la population d'âge scolaire comme celle du groupe 7 ~ I4 ans, son effectif varierait comme suit (en milliers) :

Tableau : 6.6

	ANNEES				
	I974	I978	I980	I985	I990
- Fécondité en baisse normale	3 505	4 I25	4 375	4 870	5 550
- Fécondité en baisse provoquée	3 505	4 II5	4 340	4 740	5 I75

Là encore, nous percevons que l'écart entre les résultats des perspectives élaborées selon les deux hypothèses n'apparaît, comme important, que dans le long terme.

Les effectifs des autres groupes fonctionnels pour les années I973, I978, I980, I985 et I990 peuvent être aisément déduits du tableau donnant la répartition par sexet et âge. Toutefois, il serait utile de voir comment évolue la population à charge. Autrement dit, combien de personnes actives appartenant à la tranche d'âge I5 - 64 ans y aurait-il pour subvenir aux besoins de I00 personnes d'âge non actif ? (moins de I5 ans et de plus de 65 ans). L'évolution serait la suivante :

Tableau : 6.7

	ANNEES				
	I973	I978	I980	I985	I990
- Fécondité en baisse normale	I04	I08	I08	II3	II7
- Fécondité en baisse provoquée	I04	I08	II0	I2I	I30

Quelque soit l'hypothèse donc, cet indice augmente. Mais, il est à noter qu'en situation de baisse provoquée de la fécondité, il s'améliore plus rapidement. C'est ainsi qu'en I990, I30 actifs pourront subvenir aux besoins de I00 personnes d'âge non actif, alors que dans la première hypothèse, ces derniers seraient à la charge de II7 actifs seulement.

L'urbanisation

Dans les chapitres précédents fut décrit l'ampleur du processus d'urbanisation qu'a connu le Maroc durant les dernières decennies. En supposant que cette tendance se prolonge et que se réalise l'hypothèse de baisse normale de la fécondité, la population marocaine cessera d'être à prédominance rurale vers I990

La plus grande résistance des ruraux au changement retarderait cet événement dans l'hypothèse de baisse provoquée de la fécondité. Le recul de la natalité se manifesterait avec lenteur, dans le monde rural et le nombre d'habitants des villes n'excéderait celui des campagnes que vers I995.

Tableau : 6.8

POPULATION URBAINE ET POPULATION RURALE

(en milliers)

	1973	1978	1980	1985	1990
Baisse normale					
Population urbaine	6 000	7 740	8 555	10 890	13 590
Population rurale	10 330	11 245	11 625	12 620	13 775
Total	16 330	18 985	20 180	23 510	27 365
Baisse provoquée					
Population urbaine	5 990	7 630	8 375	9 850	11 845
Population rurale	10 310	11 230	11 615	13 055	14 065
Total	16 300	18 860	19 990	22 905	25 910

VII - LES REPERCUSSIONS DE L'EXPLOISION DEMOGRAPHIQUE

La population du Maroc a connu durant les dernières décennies un accroissement sans précédent. Si cette tendance devait se prolonger, tout effort de développement, aussi grandiose soit-il, sera immanquablement compromis. Pour s'en convaincre, un seul chiffre suffit : le Maroc compterait plus d'un milliard et demi d'habitants en 2070, (c'est-à-dire dans moins d'un siècle) si sa population continue à croître à son rythme actuel. Aussi, les perspectives présentées dans le chapitre précédent semblent empruntes du plus grand optimisme. Qualité, s'il en est, mais à condition qu'elle incite à l'action.

Les implications de l'accroissement démographique auxquelles nous nous intéressons ici sont celles qui apparaissent comme des difficultés au planificateur. Autant de situations donc, où le nombre des hommes excéde les possibilités matérielles ou bien nécessite de la part de la collectivité un certain sacrifice.

Les implications socio-économiques de l'accroissement démographique

Les services de la planification économique au Maroc, prévoient une hausse sensible de la production intérieure brute.

Il serait intéressant de comparer les taux escomptés de cet indice, avec ceux de l'accroissement démographique. Il va sans dire que le P.I.B. comme indicateur du niveau de vie de chaque citoyen, est à utiliser avec beaucoup de prudence étant donné la nature composite de l'économie marocaine. Toutefois, il est à noter qu'ici aussi, l'hypothèse de baisse provoquée de la fécondité semble être la plus favorable et qu'elle aboutirait à une amélioration plus rapide et plus substantielle du niveau de vie. La baisse de la natalité permettra de libérer une part plus grande de la production, pour alimenter l'épargne et l'investissement, facteurs nécessaires du maintien de la croissance économique. Dans l'hypothèse contraire, les exigences de la consommation, et notamment de l'alimentation, gréveront lourdement les capacités de développement.

Urbanisation et évolution démographique

Durant la dernière période intercensitaire, la population urbaine du Maroc s'est accrue, avions-nous dit précédemment, à un taux annuel de 5,3 % résultant d'un accroissement naturel évalué à 3,I % et d'un exode rural de l'ordre de 2,2 %.

Les villes du royaume ne furent pas préparées à un tel essor de leur population, ce qui affecta grâvement leur physionomie.

Citons comme conséquences patentes de ce développement hardi :

- la taudification des quartiers traditionnels ;
- l'extension anarchique des bidonvilles ;
- les constructions clandestines...,

autant de facteurs qui participent à la détérioration de la qualité de la vie en milieu urbain.

Le nombre de plus en plus pléthorique des citadins ne va donc pas sans poser de nombreux problèmes sociaux. Il s'agit, en effet, de doter chaque ville d'un plan d'urbanisme pour assurer son développement harmonieux et lui attribuer tous les équipements socio-culturels nécessaires.

L'exode rural, facteur déterminant de la hardiesse du développement des villes est, certes, fonction de phénomènes multiples et complexes, rendus difficilement prévisibles à cause de leur grande sensibilité à la conjoncture économique. D'une façon générale, la répartition de la population entre l'urbain et le rural est fortement conditionnée par les transformations de l'agriculture et la situation de l'emploi qui en découle. La moindre modification des structures foncières provoque immanquablement un accroissement de l'émigration vers les villes. Inversement, la création d'emploi dans un centre urbain draine souvent plus de ruraux que la ville ne peut en accueillir. Aussi, toute projection ayant pour objet le processus d'urbanisation est en quelque sorte aléatoire, sinon hasardeuse.

Les perspectives présentées à ce sujet, dans le chapitre précédent, découlent avions-nous dit, d'une hypothèse moyenne, celle du prolongement de la tendance observée dans le passé le plus proche, où l'exode rural est une émigration d'un excédent de population et non pas un dépeuplement relatif de la campagne. C'est ainsi que l'on prévoit, dans l'hypothèse d'une baisse normale de la fécondité, une population urbaine en I990 de l'ordre de I3.590.000 habitants, soit 50 % de la population totale. Une telle situation nécessiterait la mise en application d'une politique d'habitat qui ne peut être que fort coûteuse. Prenons comme seul exemple les besoins en logements économiques pour la population, dont le revenu mensuel oscille entre 200 et 500 dirhams, besoins estimés par l'autorité gouvernementale chargée de l'urbanisme et de l'habitat à 50.000 logements en I973, à 70.000 en I978 et à I20.000 en I987. Ces chiffres étant établis, sans prendre en considération la nécessité de remplacer tous les logements sous équipés, de type bidonville et constructions clandestines et le renouvellement de toutes les habitations qui seront frappées de vétusté. Pour cette seule fin, les services de la planification prévoient des dépenses de l'ordre de 260 millions de dirhams en I986. Ceci donne, si besoin est, une idée de l'énorme sacrifice que la collectivité devra consentir pour résoudre les problèmes de logements que provoque le développement urbain. Cet exemple, quoique trés partiel, permet d'imaginer aisément les autres besoins en équipement socio-culturel, (écoles, hôpitaux etc...) que crée l'urbanisation croissante.

Scolarisation et accroissement de la population

La conséquence la plus frappante de l'explosion démographique est, sans conteste, le problème que soulève la scolarisation d'effectifs de plus en plus pléthoriques d'enfants, particulièrement ceux de la tranche d'âge 7 à I4 ans dans l'enseignement du premier degré.

Rendre l'enseignement généralisé et obligatoire est un voeu souvent proclamé. Mais sa réalisation est rendue de plus en plus difficile par l'augmentation des effectifs qui donne une apparence de pusillanimité aux efforts les plus résolus en matière d'équipements et d'encadrement.

A l'instar des services de la planification, nous retiendrons deux hypothèses pour les calculs perspectifs des effectifs et des besoins, et ce, dans la seule situation de "baisse normale de la fécondité" :

I. Le prolongement de la situation actuelle, à savoir la scolarisation de 50 % des enfants en âge d'accéder à l'école (7 ans).

2. Une hausse progressive du taux de scolarisation qui atteindra 90 % en I990.

Dans la première hypothèse, les effectifs d'enfants non scolarisés ne cesseront pas de croître démesurément, alors que dans la seconde situation ces mêmes effectifs accuseront une baisse à partir de I980.

Le tableau (7.I) donne une idée du nombre de classes qu'il faudra créer pour faire face à l'augmentation des effectifs scolarisés.

Tableau : 7.I

	ANNEES					
	I973	I978	I980	I985	I990	Total
			Situation I			
Accroissement des effectifs scolarisés (en milliers)	-	249	I00	229	260	838
Nombre de classes (50 élèves)	-	4 980	2 000	4 580	5 200	I6 760
			Situation 2			
Accroissement des effectifs scolarisés (en milliers)	-	390	I90	672	798	2 050
Nombre de classes (50 élèves)	-	7 800	3 800	I3 440	I5960	4I 000

Source : Délégation au plan et au développement régional

Ainsi le budget de fonctionnement de l'enseignement du premier degré qui était de 290 millions de dirhams en I970 serait dans vingt ans (en I990) de 625 millions dans la première hypothèse et de 999 millions dans la seconde. La construction de nouvelles salles de classes coûterait 670 millions de dirhams entre I973 et I990 en situation I et I.640 millions en situation 2. (les calculs étant faits sur la base des coûts de I97I, compte non tenu de l'inflation).

Pour l'enseignement secondaire et technique, en projetant sur l'avenir les mêmes taux de déperdition dans le primaire, l'accroissement des effectifs entre I973 et I990 serait de l'ordre de 300.000 et exigerait la création de 7500 classes (de 40 élèves chacune) dans la première hypothèse. En cas de hausse progressive du taux de scolarisation l'effectif serait en revanche voisin de 450.000 élèves et nécessiterait II.250 classes nouvelles. Quant au budget de fonctionnement de l'enseignement secondaire et technique, qui était de 245 millions de dirhams en I970 il atteindrait 590 millions en situation I et 785 millions en situation 2. La création de classe coûterait dans un cas 337,5 millions de dirhams et dans l'autre 506 millions.

Le manque de données concernant l'enseignement supérieur, notamment en matière de coût de formation, rend délicate toute tentative de projection. Toutefois, on imagine aisément l'ampleur des charges qui incomberont à l'Etat pour affronter la pléthore des effectifs dans ce secteur aussi.

Les implications de l'accroissement des effectifs d'enfants d'âge pré-scolaire :

Le groupe d'âge pré-scolaire 0 - 6 ans mériterait d'être scindé en deux sous-groupes, en raison des problèmes spécifiques à chacun d'eux. En effet la population de la tranche d'âge 0 - 4 ans est celle concernée par une politique de protection maternelle et infantile, alors que les enfants âgés de 5 - 6 ans posent le problème de l'équipement en jardin d'enfants et école maternelle.

L'accroissement des effectifs du groupe d'âge 0 - 4 ans rend particulièrement ardue la solution des problèmes souvent dramatiques que pose la malnutrition. Les résultats de l'enquête nationale de mars 1971 sur l'état de nutrition des enfants de moins de quatre ans révélent une situation médiocre qui ira en s'aggravant, si une campagne vigoureuse de lutte contre la malnutrition n'est pas menée. Pour se faire, il est indispensable de promouvoir une politique de protection maternelle et infantile, où il sera fait grand cas de l'éducation nutritionnelle. Il est toutefois certain, que les objectifs assignés à cette politique ne pourront être atteints, que si les mères sont soulagées des lourdes tâches auxquelles les astreignent leur nombreuse progéniture.

Quant aux enfants âgés de 5 - 6 ans, ils fréquentent actuellement pour I50.000 d'entre eux les écoles coraniques, et I2 000 seulement les écoles prématernelles. Pour accueillir les effectifs de plus en plus grands, il faudrait durant les quinze années à venir, contruire quelque 8 000 établissements et les équiper en matériel et les doter du personnel compétent.

La population d'âge scolaire ne fréquentant pas l'école :

Les problèmes posés par cette population résultent de la situation de la scolarisation. Elle se compose, en effet, d'enfants n'ayant pas eu du tout accès aux établissements d'enseignement, et de ceux qui les ont abandonnés avant de terminer le cycle primaire. Elle participe à la détérioration de la situation de l'emploi, en jetant sur le marché du travail une main-d'oeuvre extrêmement jeune se contentant de salaires dérisoires. L'accroissement de cette population, est, assurément aussi, un facteur d'augmentation de la délinquance. La solution des problèmes que soulève cette population particulière réside dans la multiplication des centres de formation professionnelle et de loisirs éducatifs.

L'accroissement de la population et l'emploi :

Dans le chapitre consacré à la population active, nous avions tenté de décrire la situation de l'emploi résultant de l'accroissement de la population durant la dernière période intercensitaire. L'explosion démographique des années à venir entraînera un accroissement, dans des proportions alarmantes, de l'offre de la main-d'oeuvre. Nous nous contenterons ici de renvoyer le lecteur au tableau (A.3) en annexe donnant les projections pour l'année I978, date de la fin du plan actuel.

Politique démographique :

La hardiesse particulière de l'évolution de la population du Maroc, et l'ampleur des répercussions sociales et économiques des phénomènes démographiques, ont incité le Gouvernement, à inscrire la planification familiale comme l'un des objectifs du plan quinquennal I968 - I972. Une telle initiative, ne manqua pas de soulever quelques protestations dans certains milieux intégristes et, revêtait un caractère d'autant plus révolutionnaire, que l'Islam est une religion résolument nataliste. Les autorités religieuses furent en définitive invitées à une large discussion sur le problème, et leur attitude s'est révélée dans l'ensemble positive.

Deux décrets royaux ont, par ailleurs, doté le programme de planification familiale du cadre juridique et technique adéquat, en créant d'une part, la Commission supérieure de la population, et en modifiant d'autre part le code pénal, afin d'abroger les textes interdisant la propagande anti-conceptionnelle.

Dès lors, on a élaboré un programme extrêmement ambitieux, dans le cadre du Plan quinquennal I968 - I972, qui mettait l'accent et sur l'information et l'éducation du public, et sur l'aspect médical de la contraception.

Il se proposait d'abaisser le taux de natalité, qui est d'environ 50 pour mille en I965 - I970 à 35 pour mille en I985.

Le programme médical de la planification familiale, devait être axé sur la mise à la disposition des femmes, de toute une gamme de produits contraceptifs et, pour ce faire, IIO centres devaient être ouverts en I968 et I58 au début de I97I. Toujours est-il que, un effort particulier devait être fourni, pour réaliser l'insertion de 500.000 dispositifs intra-utérins durant la période quinquennale.

Le tableau qui suit montre la disproportion entre le programme et sa réalisation :

ANNEES	NOMBRE D'INSERTIONS DE D.I.U.		
	Programme	Réalisations	%
I968	25 000	7 500	30
I969	65 000	II 000	I7
I970	I20 000	9 600	8
I97I	I40 000	(a)	(a)
I972	I50 000	(a)	(a)

(a) Données non disponibles.

Source : Délégation au Plan et au Développement Régional.

Il est toutefois à signaler, que les insertions de D.I.U. pratiquées par les médecins privés, ne sont pas prises en compte dans le tableau ci-dessus. Par contre on a noté un accroissement important de la consommation des contraceptifs oraux dans ce secteur.

D'une façon générale, le programme médical de la planification familiale n'a pas atteint les objectifs qui lui étaient assignés. De ce fait, son effet sur la fécondité est presque nul.

Le programme d'information et d'éducation, reposait sur le recrutement et la formation d'un corps spécial d'animateurs et d'animatrices dès I968 dont l'effectif devait atteindre 600 à la fin du plan quinquennal. A son tour se programme est resté presque lettre morte, et n'a pu répondre à ses objectifs.

Parallélement à ces projets, deux mesures devaient être prises, en l'occurence, l'élévation de l'âge l'égal au mariage, et le réaménagement du système d'allocations familiales en vigueur qui favoriserait, semble-t-il, la forte natalité. Une telle décision doit reposer sur une étude scientifique qui reste encore à l'état de projet.

L'échec flagrant du premier programme de planification familiale, rend encore plus nécessaire la mise en oeuvre d'une politique de limitation des naissances. Cette expérience, somme toute négative, a permis de mieux poser les problèmes, et à tirer un enseignement qui aidera à mieux régir l'action gouvernementale dans ce domaine.

A N N E X E S

Le tableau suivant donne les dates des différents dénombrements et recensements qui ont eu lieu au Maroc :

Tableau : (A.I)

	Avant l'indépendance	Après l'indépendance
Ex zone Nord, Tarfaya et Ifni	I930-I935 I940-I950	
Ex-zone Sud	I92I-I926 I93I-I936 I95I	
TANGER	I94I	
Ensemble du Maroc		I960-I97I

Les principales enquêtes démographiques sont :

- L'enquête à objectifs multiples (I96I - I963)

- L'enquête C.A.P. (enquête d'opinion sur la planification familiale) I966 - I967

- la double collecte des événements démographiques du C.E.R.E.D.

- Enquête nutritionnelle I97I (Ministère de la Santé publique).

Tableau : (A.2)

LES TAUX D'ACTIVITE SELON L'AGE ET LE SEXE
POUR L'ENSEMBLE DU MAROC, LE MILIEU URBAIN ET LE MILIEU RURAL

AGE	ENSEMBLE DU MAROC			MILIEU URBAIN			MILIEU RURAL		
	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F
de I5 ans	3,8	5,0	0,8	I,9	I,3	2,6	4,7	6,9	2,3
I5 - I9 ans	38,3	58,9	I6,6	30,4	40,5	2I,0	43,6	69,9	I3,4
20 - 24 ans	47,7	85,I	I3,5	47,6	77,4	2I,5	47,7	89,8	8,4
25 - 29 ans	48,4	95,2	II,I	5I,3	93,5	I6,6	59,0	96,I	8,2
30 - 34 ans	48,2	96,9	9,9	48,6	95,8	I2,0	47,9	97,5	8,7
35 - 39 ans	52,4	97,I	IO,9	52,7	96,7	I3,0	52,I	97,4	9,6
40 - 44 ans	52,6	96,2	I3,2	56,0	95,5	I7,3	50,5	96,7	II,0
45 - 49 ans	57,5	94,5	I4,8	59,I	93,4	I9,0	56,4	95,3	II,0
50 - 54 ans	56,7	9I,7	I9,I	59,I	89,6	26,0	55,4	92,9	I5,5
55 - 59 ans	62,2	88,8	22,3	6I,2	85,6	29,3	62,7	90,7	I7,5
60 - 64 ans	33,8	63,0	7,6	34,0	60,9	IO,7	33,7	63,9	6,2
65 et plus	I9,3	33,4	3,7	20,I	35,6	5,8	I9,0	32,6	2,9
ENSEMBLE	26,3	44,5	8,0	26,2	42,2	IO,9	26,3	45,7	6,4

Source : Recensement général de la population et de l'habitat I97I.

Population active (Résultats de sondage au $\frac{I}{IO}$)

Tableau : (A.3)

OFFRE DE MAIN-D'OEUVRE

	I973			I978		
	M.O. Urbaine	M.O. Rurale	Ensemble	M.O. Urbaine	M.O. Rurale	Ensemble
I5 - 24 ans	520 (H 360) (F I60)	I 500 (H 890) (F 6I0)	2 020	755 (H 5I5) (F 240)	I 670 (H 990) (F 680)	2 425
25 - 54 ans	I 070 (H 840) (F 230)	2 I90 (H I340) (F 850)	3 260	I385 (H I 080) (F 305)	2 400 (H I470) (F 930)	3 785
55 - 64 ans	I20 (H 95) (F 25)	260 (H I85) (F 75)	380	I55 (H I20) (F 35)	290 (H 205) (F 85)	455
	I 7I0	3 950	5 660	2295	4 360	6 655

Source : Délégation au Plan et au Développement Régional